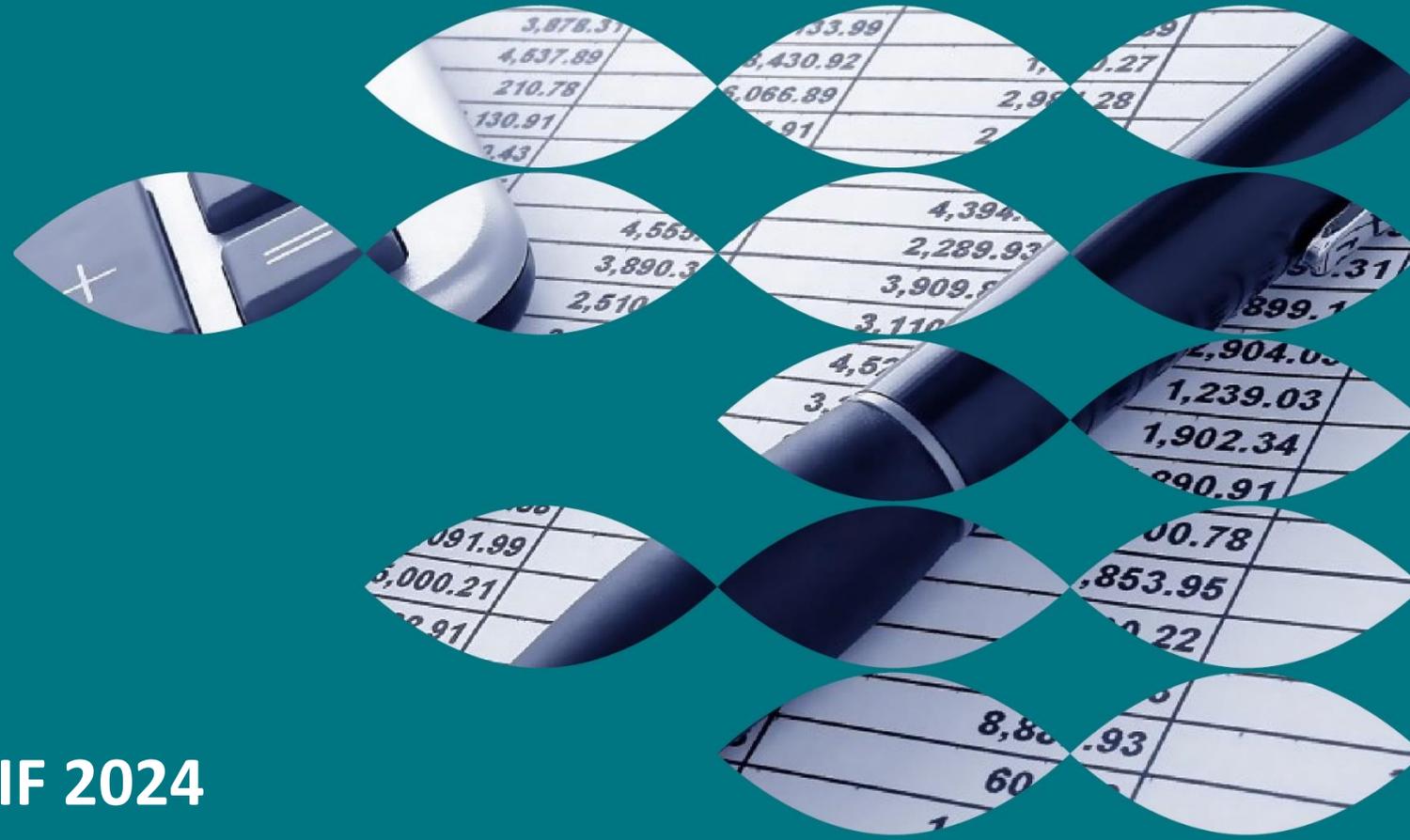




l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET PRIMITIF 2024

DELIBÉRATION N° C 4019

adoptée à la majorité avec 62 voix pour et 4 abstentions

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix heures et trente minutes, se sont réunis, à Au L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix heures et trente minutes, se sont réunis, au CESE – Palais d'Iéna - Salle 301 – Niveau 3 - 9, Place d'Iéna - 75016 Paris, les membres du Comité Syndical du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers, régulièrement convoqués le 13 mars 2024, sous la Présidence de Monsieur Corentin DUPREY, Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

Secrétaire de séance : Monsieur Yvon LEJEUNE

Date de la convocation	13 mars 2024
Nombre de délégués en exercice :	87
Présents :	51

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2024

Etaient présents :

M. DUPREY	M. GILLET
M. BACHELAY	M. GORY
M. BADINA-SERPETTE	M. GUILLOU
Mme BELHOMME	M. HANOTIN
M. BEN MOHAMED	Mme HOUDOT
M. BLOT	M. JABOUIN
M. BOUAMRANE	M. LASCoux
M. BOUYSSOU	M. LAUSSUCQ
M. BUDAKCI	M. LE GAC
Mme CELATI	M. LEJEUNE
M. CHEVALIER	M. LETISSIER
M. CHIAKH	Mme MABCHOUR
M. CHIBANE	M. MARSEILLE
Mme COULTER	Mme MONTSÉNY
M. DAVIAUD	M. PELAIN
Mme DESCHIENS	M. PERNOT
M. EL KOURADI	Mme PRIMET
M. FAUCONNET	Mme PULVAR
M. FERREIRA	M. RAIFAUD
Mme FREIH BENGABOU	M. REDLER

M. SANTINI
M. SIMONDON
Mme TERLIZZI

M. TURANO
Mme VASA
Mme ZOUAOUI

Etaient suppléés :

M. BAGUET par M. MATHIOUDAKIS
M. BERDOATI par Mme DU SARTEL
M. CHICHE par M. ZIADY

M. DUMONT par M. JACON
M. MESSOUSSI par M. MONNET

Etaient absents excusés :

M. ALOUT
M. BOHBOT
M. CANAL
M. CESARI
Mme CLAVEAU
M. FRANCHI
Mme GARNIER
M. GOVCIYAN
Mme KOMITES
Mme LAHOUASSA
M. LAMARCHE

Mme LAVILLE
Mme LECOUTURIER
Mme PETIT
M. PINARD
Mme REIGADA
M. SAMAKE
M. SOFI
Mme SPANO
M. TORO
M. VAUGLIN

Excusés ayant donné pouvoirs :

M. AQUA a donné pouvoir à Mme PRIMET
Mme BARODY-WEISS a donné pouvoir à M. SANTINI
M. BOULARD a donné pouvoir à Mme DESCHIENS
M. CADEDDU a donné pouvoir à M. TURANO
Mme CROCHETON-BOYER a donné pouvoir à M. BLOT
M. DAGNAUD a donné pouvoir à M. DAVIAUD
Mme DATI a donné pouvoir à M. LAUSSUCQ
Mme EL AARAJE a donné pouvoir à M. SIMONDON
M. GENESTIER a donné pouvoir à M. FAUCONNET

Mme HERRATI a donné pouvoir à M. LETISSIER
M. JAMET-FOURNIER a donné pouvoir à Mme PULVAR
Mme KOUASSI a donné pouvoir à M. GUILLOU
Mme LIBERT ALBANEL a donné pouvoir à M.
CHEVALIER
Mme MENDES a donné pouvoir à M. PELAIN
M. SITBON a donné pouvoir à M. ZIADY

LE COMITE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants et L 5212-18 et suivants,

Vu la délibération n° C 3425 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Vu la délibération n° C 4004 du 01 mars 2024 relative au débat sur les orientations budgétaires 2024,

Vu le rapport budgétaire et le projet de budget 2024 adressés aux membres du Comité,

Vu la Nomenclature Comptable M57,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : le Budget Primitif du Sycotom, au titre de l'exercice 2024, est voté par nature.

Article 2 : le Budget Primitif 2024 est adopté par :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement,
- Par chapitre opération pour la section d'investissement.

Article 3 : le Budget Primitif 2024 est arrêté à :

	BP 2024
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	464 045 599,20
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	464 045 599,20
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	256 998 002,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	256 998 002,63

INTRODUCTION

Le projet de budget primitif 2024 s'inscrit dans le prolongement des orientations budgétaires débattues au comité syndical du 01 mars.

En synthèse, l'exercice 2024 est marqué par une hausse modérée des dépenses de fonctionnement (+2%) et des recettes de fonctionnement (+2 %) en comparaison du BP 2023.

Les dépenses augmentent principalement sous l'effet de la hausse de dépenses contraintes (frais financiers et des amortissements). La hausse des dépenses d'exploitation est financée par une baisse des dépenses liées notamment à l'arrêt de la prise en charge des déchetteries et de GER. Les dépenses de prévention et sensibilisation sont sanctuarisées, afin de poursuivre l'objectif de réduire le volume de déchets produits et d'améliorer le geste de tri, leviers majeurs pour réduire le « Mur » capacitaire et financier à venir.

À la demande du Président, confirmées par les élu-e-s du comité syndical, une recherche d'économies ligne à ligne a été faite par les services du Sycotom. Ainsi bien que les 2/3 de ses dépenses concernent l'exploitation et demeurent contraintes, des efforts ont été faits sur les dépenses de communication institutionnelle, des frais d'études et d'honoraires, des frais financiers, etc..

L'ensemble de ces efforts associés au maintien d'un niveau important de recettes issues de la vente de la vapeur grâce à l'accord trouvé avec la CPCU pour les années 2024-2025-2026 ont permis de limiter l'augmentation de la redevance (hausse de + 6,2 % des tarifs contre une hausse envisagée de +20%, qui se traduit par une augmentation de +0,7% des contributions des membres en raison de la baisse des tonnages) permettant ainsi d'assurer l'équilibre du budget. La hausse prévisionnelle des subventions compense les baisses de recettes attendues (déchettes, vente électricité et vente matière).

En investissement, le Sycotom poursuit son plan d'investissement ambitieux. Les opérations d'équipement sont financées à 67% par l'emprunt, le reste étant financé par des subventions et le FCTVA. L'autofinancement ne sert quant à lui qu'à rembourser le capital de la dette empruntée.

Les grands équilibres du BP 2024 sont les suivants :

<i>Montants en M€</i>	BP 2023	BP 2024	Evolution 23/24	
Fonctionnement	454,96	464,05	9,1	2,2%
Investissement	264,29	257,00	- 7,3	-2,7%
Total sections	719,25	721,04	1,8	0,3%

SOMMAIRE

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 464,0 M€ au BP 2024 / 454,9 M€ au BP 2023	3
A) Les recettes directes d'exploitation : 387,0 M€ au BP 2024 / 387,3 M€ au BP 2023	3
B) Les subventions des éco organismes : 52,0 M€ au BP 2024 / 43,2 M€ au BP 2023	6
C) Les autres recettes: 7,2 M€ au BP 2024 / 11,0 M€ au BP 2023	6
D) Les recettes exceptionnelles : 13,0 M€ au BP 2024 / 12,0 M€ au BP 2023	7
II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 464,0 M€ au BP 2024 / 454,9 M€ au BP 2023	7
A) Les dépenses directes d'exploitation : 309,0 M€ au BP 2024 / 307,4 M€ au BP 2023	7
B) Les soutiens aux collectivités : 10,6 M€ au BP 2024 / 9,3 M€ au BP 2023	9
C) La mobilisation des publics et des territoires : prévention et sensibilisation, un budget sanctuarisé : 11,3 M€ au BP 2024 / 11,2 M€ au BP 2023	9
D) Communication : des recherches d'économies : 1,5M€ au BP 2024 / 1,9 M€ BP 2023	11
E) La masse salariale : 10,9M€ au BP 2024 / 9,9 M€ BP 2023	11
F) Les charges financières : 22,8 M€ au BP 2024 / 16,7 M€ au BP 2023	12
G) La dotation aux amortissements : 78,3 M€ au BP 2024 / 72,0 M€ au BP 2023	12
H) Les dépenses courantes : 11,8 M€ au BP 2024 / 10,3 M€ au BP 2023	12
III - L'EVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS	14
IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 257,0 M€ au BP 2024 / 264,3 M€ au BP 2023	15
A) Les ressources externes : 55,5 M€ au BP 2024 / 38,2 M€ au BP 2023	15
B) Les ressources propres : 85,0 M€ au BP 2024 / 86,3 M€ au BP 2023	15
C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 108,3 M€ au BP 2024 / 130,2 M€ au BP 2023	15
D) Opérations comptables patrimoniales : 8,2 M€ au BP 2024 / 9,6 M€ au BP 2023	16
V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 257,0 M€ au BP 2024 / 264,3 M€ au BP 2023	17
A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)	17
B) Les dépenses d'équipement : 162,8 M€ au BP 2024 / 197,0 M€ au BP 2023	17
C) Le remboursement de la dette : 83,4 M€ au BP 2024 / 56,2 M€ au BP 2023	21
D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 8,2 M€ au BP 2024 / 9.6 M€ au BP 2023	21

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 464,0 M€ au BP 2024 / 454,9 M€ au BP 2023

Les recettes de fonctionnement évoluent de 9,1 M€ au BP 2024.

Données en M€	BP 2023	BP 2024	Evolution en M€	Evolution en %	Part de chacun des postes
Contributions des membres 2024	256,7	258,5	1,8	0,7%	55,7%
Contributions exercices antérieurs	-	3,3	3,3		0,7%
Subventions perçues	43,2	52,0	8,8	20,3%	11,2%
Ventes électricité	26,2	23,3	- 2,9	-11,0%	5,0%
Ventes vapeur	79,2	79,1	- 0,1	-0,1%	17,0%
Ventes matières	23,2	21,9	- 1,3	-5,6%	4,7%
Ventes autres produits	2,0	4,2	2,1	104,2%	0,9%
Recettes exceptionnelles	12,0	13,0	1,0	8,3%	2,8%
Autres recettes	11,0	7,2	- 3,8	-34,5%	1,6%
Opérations comptables (sub transférables)	1,4	1,6	0,2	11,4%	0,3%
TOTAL RECETTES DE FONCT.	454,9	464,0	9,1	2,0%	100,0%

A) Les recettes directes d'exploitation : 387,0 M€ au BP 2024 / 387,3 M€ au BP 2023

Les recettes d'exploitation sont constituées à titre principal des contributions des membres. Les recettes énergétiques, au premier rang desquelles se trouvent les recettes issues de la vente de vapeur, complètent ces recettes d'exploitation. Dans le prolongement des échanges du débat d'orientations budgétaires du 01 mars, le maintien des recettes issues de la redevance (+0,7%) est permis par une augmentation de +6,2 % du tarif de traitement de la tonne OM/OE. La hausse tarifaire permet ainsi de compenser la baisse des volumes.

1) Les contributions des membres : 261,8 M€ au BP 2024 / 256,7 M€ au BP 2023

Les hypothèses d'évolution de tonnages pour l'année 2024 marquent une baisse significative de BP à BP s'agissant des OM (près de 104 000 tonnes), des OE (près de 32 000 tonnes au total) et des déchetteries (plus de 62 000 tonnes). Les flux de CS en revanche sont anticipés à la hausse (plus de 11 000 tonnes).

Matières	Tonnages BP 2023	Tonnages DM 2023	Tonnages réestimés 2023	Tonnages BP 2024	Evolution de BP à BP
OM	1 787 928 t	1 675 759 t	1 671 034 t	1 684 002 t	-103 926 t
Déchets Alimentaires	15 128 t	9 032 t	10 129 t	14 509 t	-619 t
CS	222 832 t	212 911 t	214 161 t	234 465 t	+11 633 t
OE	183 911 t	163 746 t	166 939 t	166 939 t	-16 972 t
OE chantier	41 189 t	27 266 t	27 099 t	27 099 t	-14 090 t
Déchetteries	66 542 t	53 804 t	51 991 t	4 524 t	-62 018 t
Déchets Verts	10 400 t	12 363 t	12 612 t	20 292 t	+9 892 t

Les hausses de tarifs de la redevance sont conformes à celles débattues lors du DOB. L'écart historique décidé en 2016 est maintenu avec la tarification des CS (-84 €). La part population évolue dans une

moindre mesure pour respecter la part de 15% dans le total de la redevance prévisionnelle (conformément aux Statuts du Sycotom). Pour cette année 2024, l'écart de 20 € est reconduit entre le tarif anomalie de CS et le tarif OM.

Tarifs	en €/t	Redevance attendue au BP 2023 en M€	Hausse	En €/t	redevance attendue au BP 2024 en M€
Tarif OM/OE	103€/tonne	207,3	+6,2%	109,4 €/t	205,5
Tarif CS	19€/tonne	4,2	+33,7%	25,4 €/t	6,0
Tarif biodéchets	19€/tonne	0,3	+33,7%	25,4 €/t	0,4
Tarif déchets verts	35€/tonne		+6,2%	37,2 €/t	0,7
Anomalie CS	123€/tonne	6,8	+5,2%	129,4 €/t	7,3
Part population	6,18 €/hab.	38	+1,9%	6,3 €/hab.	38,8
TOTAL Redevance		256,7			258,5

A ces prévisions de recettes s'ajoutent environ 3,3 M€ de versement de soldes de redevance N-1.

2) La vente de produits : 128,5 M€ au BP 2024 / 130,6 M€ au BP 2023

Les ventes de produits énergétiques et industriels représentent près de 28% des recettes du Sycotom dans le BP 2024 et se présentent comme suit :

Données en M€	BP 2023	BP 2024
Ventes vapeur	79,2	79,1
Ventes électricité	26,2	23,3
Ventes matières	23,2	21,9
Ventes autres produits	2,0	4,2
TOTAL	130,6	128,5

- Les recettes issues de la vente de vapeur

La production de tonnes vapeur est anticipée à 3,371 M tonnes. L'avenant CPCU permet l'application du prix négocié de 23,45 € la tonne vapeur en 2024, sans pénalité (puisque le seuil de pénalité est abaissé à 3,25 Mtvap). Les recettes atteindraient 79M€ (contre 52 M€ sans avenant en valeur de janvier 2024), soit une très légère diminution depuis le dernier DOB (en raison de fortuits à l'IPXIII en début d'année, qui impactent le volume potentiellement livré à la CPCU soit environ – 80 000 t).

	BP 2023			DM 2023			BP 2024		
	Tvap	€	Prix moyen €/tvap	Tvap	€	Prix moyen €/tvap	Tvap	€	Prix moyen €/tvap
Isséane	902 069	19 847 433	22,0	892 330	14 509 965	16,3	915 133	21 677 681	23,7
SO	1 535 105	32 444 435	21,1	1 197 125	19 186 462	16,0	1 373 639	31 962 525	23,3
Ivry	1 221 861	26 895 982	22,0	971 182	15 900 263	16,4	1 082 350	25 467 046	23,5
TOTAL	3 659 035	79 187 850	21,6	3 060 637	49 596 690	16,2	3 371 122	79 107 251	23,5

- **Les recettes issues de la vente d'électricité**

Les recettes de l'électricité sont la variable d'ajustement des ventes de vapeur, étant rappelé que la priorité est donnée par le Sycotom à la production de vapeur. Dans cette perspective, les recettes d'électricité sont en légère baisse en comparaison des prévisions initiales de 2023. Cela s'explique par une baisse anticipée des quantités produites, tandis que le prix moyen de vente d'électricité est attendu en baisse. Cependant, pour 2024, ce prix moyen recouvre deux cas très différents, les recettes vendues à terme fin 2022 au moment où les cours de marché étaient plus élevés (soit une hypothèse de 200€/MWh), tandis qu'à Ivry, l'hypothèse est que le prix moyen sera de l'ordre de 80 €/MWh en tenant compte des actualisations des prix spot de l'électricité fin février.

	BP 2023			DM 2023			BP 2024		
	MWh	€	Prix moyen €/MWh	MWh	€	Prix moyen €/MWh	MWh	€	Prix moyen €/MWh
Isséane	84 174	12 626 140	150,0	71 340	16 828 954	235,9	88 270	17 654 000	200
SO	1 397	93 127	66,7	2 928	155 239	53,0	2 323	125 000	53,8
Ivry	89 849	13 477 394	150,0	59 103	16 582 421	280,6	69 138	5 531 000	80
TOTAL	175 420	26 196 661	149,3	133 371	33 566 614	251,7	172 146	23 310 000	135,4

- **Les recettes issues de la vente matières**

Les recettes de valorisation matière sont particulièrement volatiles. Les années 2021 et 2022 ont vu les prix des matières premières augmenter fortement ce qui a permis au Sycotom de bénéficier de hauts niveaux de recettes de valorisation.

Cependant, la baisse des prix amorcée fin 2022 s'est confirmée en 2023. Une remontée des cours n'est pas anticipée pour 2024. Cependant, le Sycotom devrait bénéficier des nouveaux contrats conclus fin 2023 suite à la consultation affichant, toutes choses égales par ailleurs, des conditions plus intéressantes notamment sur les plastiques et les fibreux. Cela devrait autoriser un niveau de recette maintenu légèrement au-dessus des dernières estimations pour 2023.

	BP 2023	prix moyen €/t	tonnes	DM 2023	prix moyen €/t	tonnes	BP 2024	prix moyen €/t	tonnes
Valo CS	15, 8	98	161 607	12,8	81	157 572	14,2	83	170 934
Valo OM	3, 4	94	36 156	2,6	86	30 472	2,7	82	33 194
Valo OE	1, 1	14	85 184	2,0	26	81 232	2,0	25	80 098
Verre	2,8	22	127 000	2,9	23	127 000	3,0	24	127 000
Total Valorisation Matière	23, 2	57	409 947	20, 3	51	396 276	21,9	53	411 226

- **Les recettes issues d'autres produits**

Les autres ventes correspondent notamment aux refacturations à l'exploitant des dépenses d'électricité à Ivry et des recettes issues des déchets tiers. Les sites de valorisation énergétique du Sycotom accueillent des déchets tiers afin d'optimiser le fonctionnement de fours et de maintenir une production de vapeur constante. Cette recette est attendue à la hausse au regard de l'augmentation des tarifs (la vente du vide

de four se fera en moyenne à 100 €/t de déchets apportés par des tiers). Ces recettes sont estimées à hauteur de 4,2 M€ au BP 2024.

B) Les subventions des éco organismes : 52,0 M€ au BP 2024 / 43,2 M€ au BP 2023

Les subventions des éco organismes augmentent globalement de 8,8 M€ sous l'effet de différents mouvements et représentent au total 11,2 % des recettes du BP 2024.

Les soutiens de Citéo marquent une hausse importante liée aux prévisions de hausse du nouveau barème de la filière REP emballages et papier.

<i>Données en M€</i>	BP 2023	BP 2024
Subvention Citeo Emballage (tri)	32,7	41,4
Subvention Citeo Valorisation Energétique	5,5	4,5
Subvention Citeo Journaux Revues Magazines (JRM) et Gros de Magasin (GM) (tri)	1,9	2,3
Subventions Ocad3e pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (tri)	0,03	0,01
Subventions Eco Mobilier (objets encombrants)	3,2	3,7
TOTAL	43,2	52,0

- Le principal soutien (Citeo emballages) est estimé à la hausse en raison de l'augmentation des tonnages de CS et du déplafonnement dans le calcul de ce soutien du tonnage d'EMR utilisé. Les hypothèses retenues se fondent sur le projet de nouveau barème G, publié par le ministère. Il reste encore en débat à date avec les éco-organismes.
- Le soutien à la valorisation énergétique (subvention Citeo) poursuit sa diminution mécanique en 2024 conformément au barème.
- La hausse du soutien à la performance de recyclage des papiers suit l'évolution des tonnages du flux collecté.

C) Les autres recettes: 7,2 M€ au BP 2024 / 11,0 M€ au BP 2023

Ce poste comprend notamment les revenus de location des bureaux et l'ensemble des refacturations aux collectivités (au titre des déchèteries, de la collecte et du traitement des déchets alimentaires) pour un total de 6,9 M€.

Pour mémoire, s'agissant des déchèteries des Hauts de Seine, les remboursements attendus doivent couvrir la totalité des dépenses engagées pour la gestion des dites déchèteries. Les recettes correspondantes se composaient d'un acompte adossé à la population et d'un solde, déterminé en N+1, une fois l'ensemble des tonnages arrêtés, et établi par différence entre le coût réel et l'acompte déjà versé. Le montant des recettes de déchèteries 2024 s'élève à 4,3 M€. Il marque une baisse en comparaison de 2023¹, en cohérence avec les décisions prises (fin de la gestion des déchèteries par le Sycotom au 1^{er} janvier 2024, hormis les déchèteries mobiles de l'EPT Boucle Nord de Seine jusqu'au 30 juin 2024 et le lissage des recettes attendues par ce même territoire conformément à la convention de novembre 2023). En 2024, le Sycotom ne perçoit donc plus que les soldes de la gestion des années précédentes.

¹ 10 M€ budgétés au BP 2023, dont 4,5 M€ d'acompte 2023 et 5,5 M€ de solde 2022.

D) Les recettes exceptionnelles : 13,0 M€ au BP 2024 / 12,0 M€ au BP 2023

Le montant attendu de 13 M€ correspond à l'apurement comptable des engagements rattachés non suivis de facturation l'année suivante lors de l'ajustement définitif des tonnages. Généralement, le montant constaté est reconduit. Il est anticipé légèrement à la hausse en 2024 au regard des prévisions d'atterrissage 2023.

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 464,0 M€ au BP 2024 / 454,9 M€ au BP 2023

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent globalement de 2 % (+ 9,1 M€).

Données en M€	BP 2023	BP 2024	Répartition en % BP 2024
Marchés de trait., GER, conv syndicats	307,4	309,0	66,4%
Masse salariale	9,9	10,9	2,3%
Soutiens EPT	9,3	10,6	2,3%
Prévention, sensibilisation et communication	13,1	12,7	2,7%
Frais financiers	16,7	22,8	5,1%
Dépenses courantes	10,3	11,8	2,6%
Dépenses exceptionnelles	2,0	1,3	0,2%
SOUS TOTAL DEPENSES DE FONCT. REELLES	368,6	379,0	81,7%
Amortissements	72,0	78,3	16,9%
Virement vers la section d'investissement	14,3	6,7	1,5%
SOUS TOTAL AUTOFINANCEMENT(DEPENSES D'ORDRE)	86,3	85,0	18,3%
TOTAL DEPENSES DE FONCT.	454,9	464,0	100,0%

A) Les dépenses directes d'exploitation : 309,0 M€ au BP 2024 / 307,4 M€ au BP 2023

Les dépenses directes d'exploitation représentent près de 66,6% du budget de fonctionnement. Leur augmentation est très limitée de BP à BP et représente 1,7 M€.

Données en M€	BP 2023	BP 2024
Marchés de traitement	271,5	274,3
GER	28,8	26,7
Impôts fonciers	4,5	5,3
Loyers d'exploitation	1,4	1,4
Droits Voies Navigables de France	1,2	1,4
TOTAL	307,4	309,0

- **Les marchés d'exploitations, conventions et enfouissement**

Dans le détail, les dépenses d'exploitation évoluent comme présenté dans le tableau ci-dessous :

<i>Données en M€</i>	BP 2023	BP 2024
Traitement OM en centres incinération et conventions avec Syndicats	129,2	140,4
Romainville (transfert OM) et centres de secours	12,4	12,3
Collectes sélectives (tri et caractérisation)	48,8	50,7
Biodéchets	4,2	4,1
Objets Encombrants et déchetteries des Hauts de Seine	40,5	29,5
Enfouissement	22,0	23,9
Traitement des mâchefers	14,5	13,4
TOTAL	271,5	274,3

L'augmentation structurelle des coûts de traitement des OM et des CS provient entre autres de l'inflation, de l'augmentation des tonnages pour les CS et de la TGAP qui continue sa progression comme annoncé dans les DOB précédents : le montant prévisionnel du BP 2024 est de 32,3 M€ contre 29,8 M€ au BP 2023.

Cette augmentation des dépenses est en partie compensée par une baisse des dépenses liées à la fin de la gestion des déchetteries des Hauts de Seine.

- **Le GER**

Les dépenses de GER (Gros Entretien et Renouvellement) sont en baisse de 1,7 M€. S'agissant d'Isséane, compte-tenu de sa fiabilité, il n'y aura pas d'arrêt général programmé en 2024.

<i>Données en M€</i>	BP 2023	BP 2024
IVRY UIOM	12,5	9,3
ST-OUEN UIOM	6,5	11,2
ISSEANE UIOM	7,9	3,2
SOUS TOTAL UIOM	26,9	23,6
NANTERRE TRI	0,6	0,5
PARIS 15 TRI	0,1	0,3
PARIS 17 TRI	0,5	0,6
ROMAINVILLE TRI	0,5	1,1
SEVRAN TRI	0,1	0,6
SOUS TOTAL TRI	1,9	3,0
TOTAL	28,8	26,7

- **Les impôts fonciers des centres – 5,3 M€ :**

Ils progressent de 0,8 M€ suite à l'augmentation de la taxe foncière sur le site d'Ivry et suite à la hausse globale des bases.

- **Les loyers réglés à Ports de Paris et les droits et taxes dus à Voies Navigables de France (VNF) :**

Il s'agit des loyers (notamment auprès de Ports de Paris et de Réseau Ferré de France) pour un total de 1,4 M€ et des droits auprès de VNF au titre des capacités de pompage en Seine pour un montant de 1,4 M€.

B) Les soutiens aux collectivités : 10,6 M€ au BP 2024 / 9,3 M€ au BP 2023

Les soutiens marquent une hausse de près de 1,3 M€ portée par les reversements. Ils se décomposent comme suit :

- **Les soutiens à la collecte sélective** : Il s'agit du reversement à l'euro/l'euro des soutiens perçus par le Sycotm en provenance de Citéo au titre des actions relatives à la compétence collecte et aux déchets alimentaires pour un total de 7,1 M€. La hausse des soutiens Citéo est liée à la hausse équivalente attendue en recette.
- **Le soutien pour accueil** : Le soutien pour accueil est calculé en fonction des apports sur chaque site du Sycotm et est estimé à 3,5 M€ pour 2024. Pour mémoire, le montant calculé pour chaque commune d'accueil additionné à la taxe sur les déchets réceptionnés perçue par la commune d'accueil ne peut être inférieur à 50 000 € et ne peut être supérieur à 1 000 000 €.

C) La mobilisation des publics et des territoires : prévention et sensibilisation, un budget sanctuarisé : 11,3 M€ au BP 2024 / 11,2 M€ au BP 2023

Les crédits consacrés aux actions de prévention et de sensibilisation seront maintenus conformément aux orientations du débat d'orientation budgétaire.

Les actions envisagées s'articulent autour d'un déploiement conséquent de l'information et du soutien aux collectivités en lien avec les contrats d'objectifs.

Les orientations budgétaires présentées lors du comité de février 2024 mettaient l'accent sur plusieurs grandes mesures visant à renforcer le soutien du Sycotm dans les actions mises en place par ses adhérents vers la prévention et la réduction des déchets, l'amélioration qualitative et quantitative du tri pour une valorisation matière optimale et la diffusion de l'information sur ces sujets auprès d'un large public.

Données en M€	BP 2023	BP 2024
Eco-animateurs	4,6	4,7
Compostage	0,5	0,6
Sensibilisation	3,1	2,4
Subvention	2,4	2,8
Innovation	0,3	0,3
Eco-conception	0,4	0,4
TOTAL GENERAL	11,2	11,3

Les dépenses de prévention et sensibilisation sont constituées à titre principal par :

- **Les éco-animateurs** : appui des adhérents du Sycotm, le renforcement des équipes d'éco-animateurs intervenant en porte à porte décidé en 2023 (soit 6 équipes de 10 personnes) sera maintenu. Par ailleurs, il est possible de mobiliser les éco-animateurs pour des animations ou interventions clés en main autour de la communication engageante. L'objectif est que les territoires se saisissent largement des supports d'animation et que le nombre d'éco animateurs formés à la communication soit renforcé.

- **Le compostage** : le Sycotom renforce son engagement auprès des territoires en soutenant le compostage de quartier (installation de pavillons de compostage, communication et animations spécifiques), le compostage de proximité (individuel et collectif) et l'accompagnement par des maîtres composteurs des sites partagés, des formations des référents de site, des guides et des maîtres composteurs. Au vu de l'exigence réglementaire liée aux bio déchets, la demande en formation et en accompagnement par des maîtres composteurs des sites partagés, des formations des référents de site, des guides et des maîtres composteurs est anticipée en augmentation.
- **La sensibilisation** : le soutien se poursuit en 2024 pour l'accompagnement des politiques d'extension des consignes de tri via notamment des outils de communication et d'information relatifs au tri et aux déchets alimentaires. Il est prévu de poursuivre nos campagnes de communication grand public (pour 1,6 million €) avec un deuxième volet sur la prévention et la réduction des déchets en 2024 ; un troisième en 2025 portera sur les bio déchets ; avec la création et la distribution de magazines à destination des écoles primaires du territoire (pour 120 000€) et, enfin, avec la poursuite des aménagements de parcours de visite dans les centres notamment dans leur volet outils.
- **Le dispositif d'accompagnement 2021-2026** : Il promeut et permet de soutenir les actions à l'initiative des EPT ou de leurs collectivités autour du réemploi et de la réparation, le compostage de proximité, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sensibilisation vers les changements de comportement, l'amélioration du tri notamment des déchets alimentaires, la mise en place de démarche d'écologie industrielle et territoriale ou bien encore le déploiement de déchèteries. Un nouveau marché, proposant des modules de formations pour accompagner les collectivités du Sycotom dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire, sera proposé début 2024.
Les révisions apportées en 2023 (suppression du ratio €/hab pour certains soutiens, baisse de 20 % à 10 % du taux de participation des EPT pour le financement des projets en investissement portés par les associations qui pouvait être un frein pour les EPT, création d'un soutien aux dispositifs de pré-collecte pour les déchets - équipements tels que les bacs et les points d'apport volontaire) ont suscité un plus grand nombre de sollicitations dans l'accompagnement du Sycotom. Les demandes des territoires sont anticipées ainsi à la hausse pour 2024.
- **Ecoconception**: indissociable de la réduction des déchets, l'écoconception se développera sous deux angles. D'une part le programme « Eco-conception » du Sycotom au sein duquel le Concours DZD (Design Zéro Déchets) s'inscrit et, d'autre part, le développement de la concrétisation des projets issus de ce concours pour passer des idées à des projets durables au service de tous. Elle pourra également s'appuyer sur des partenariats à construire avec des structures incubatrices ou construits notamment avec la recherche comme c'est le cas avec la Chaire CoPack (AgroParisTech) qui œuvre à la réduction et soutenabilité des emballages.
- **Innovation** : Après l'implémentation de la datavisualisation financière et environnementale puis la mise en place du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (Spaser), il s'agit de poursuivre ces actions et de les rendre visible au service de la compréhension et de l'appropriation de ces données tout en contribuant à l'effort budgétaire.

D) Communication : des recherches d'économies : 1,5M€ au BP 2024 / 1,9 M€ BP 2023

Ce chapitre « communication » regroupe la communication externe et interne dans toutes ses composantes : communication institutionnelle, relations presse et communication digitale avec les sites web, les réseaux sociaux ainsi que les relations institutionnelles. La stratégie de communication du Syctom repose sur la cohérence des messages selon les cibles et les supports, en créant des passerelles entre tous ses outils au service de l'impact de ses messages et de sa notoriété pour l'ensemble des sujets qu'il porte.

La contribution aux recherches d'économies au BP 2024 a conduit à une baisse des crédits consacrés aux sites internet et réseaux sociaux, aux actions de communication interne mais également une réduction du budget « fêtes et cérémonies ».

Enfin, l'engagement du Syctom dans une démarche de sobriété environnementale, l'a conduit à réduire ses impressions papier et à développer l'éco-conception de celles-ci tout en participant aux efforts budgétaires nécessaires. L'ensemble de ces éléments représentent une économie de 400 000 € comparé au BP 2023.

E) La masse salariale : 10,9M€ au BP 2024 / 9,9 M€ BP 2023

La masse salariale représente 2,3 % du budget de fonctionnement et augmente de +1,0 M€ par rapport au BP 2023. Conformément aux orientations budgétaires, cette augmentation résulte des facteurs suivants:

- La prise en compte en année pleine de l'augmentation du point d'indice de la fonction publique de juillet 2023 (+ 1,5 %), de l'attribution de points d'indice supplémentaires pour certains agent·e·s relevant des débuts des grilles des catégories B et C et des différentes mesures liées au pouvoir d'achat mises en place par le Syctom (prime pouvoir d'achat, revalorisation de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) de +6,5%, extension du Forfait Mobilités Durables, participation de l'employeur aux frais d'abonnement de transports en commun à hauteur de 75%, revalorisation des frais de mission et de la valeur faciale des titres restaurant) ;
- La mise en œuvre des décisions gouvernementales liées au pouvoir d'achat des agent·e·s publics (attribution de 5 points d'indice pour toutes et tous au 1^{er} janvier 2024, évolution des montants du barème d'indemnisation des jours de CET) ;
- La revalorisation de la participation du Syctom à la protection sociale complémentaire des agent·e·s (mutuelle et prévoyance) ;
- Une évolution de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), part mensuelle du régime indemnitaire, en lien avec la reconnaissance de l'expérience professionnelle des agent·e·s tous les 2 ans, dans le cadre de l'évaluation annuelle et la reconduction pour 2024 des montants de Complément Indemnitaire Annuel (CIA) attribués en 2023 pour une enveloppe globale s'élevant à 123 k€ ;
- Le financement de 5 postes supplémentaires, pour gagner en sûreté de fonctionnement, pour répondre aux enjeux stratégiques dégagés dans le cadre d'Horizon 2050.

F) Les charges financières : 22,8 M€ au BP 2024 / 16,7 M€ au BP 2023

Les charges financières augmentent de 36% en 2024 (+6,1 M€). Cette hausse importante de BP à BP tient :

- À un montant de frais financiers plus élevé en 2023 que ne le prévoient les anticipations initiales du BP. La mobilisation de nouveaux emprunts fin 2022 réalisés après le vote du BP 2023 a généré des charges supplémentaires au cours de l'année 2023. Les taux ont continué à augmenter après les prévisions du BP 2023. L'impact s'est senti au niveau des intérêts et des ICNE pour la partie variable de la dette du Syctom existante (aujourd'hui l'encours est composé à 24% d'emprunts à taux variables). Cela a contraint le Syctom à réajuster à la hausse en 2023 les crédits lors des étapes budgétaires suivantes (+4,3 M€) ;
- À la poursuite de taux élevés en 2024 (plus élevés que ceux constatés dans la moyenne de notre encours de dette). Alors que le taux moyen actuel de la totalité de notre encours dette s'élève à 2,37 %, les nouveaux emprunts contractés en 2023 l'ont été en moyenne à un taux de 4,5%. Les anticipations pour l'année 2024 conduisent à un maintien de taux relativement élevés pour les nouveaux emprunts (hypothèse Euribor 3 mois + 0,8pb, soit environ 4%) ;

En comparant avec le budgété 2023, l'augmentation se réduit donc à 13% (+2,7M€). Elle provient notamment de la prise en compte des intérêts contractés en 2023 avec des taux dégradés par rapport à la moyenne de l'encours.

L'encours de dette prévisionnel fin 2023 est de 981 M€. Si l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget Primitif 2024 (108,3 M€) devait entièrement être mobilisé et au regard du niveau de remboursement du capital attendu en 2024 (83,4€), le capital restant dû fin 2024 serait de 1 006 M€.

G) La dotation aux amortissements : 78,3 M€ au BP 2024 / 72,0 M€ au BP 2023

La dotation aux amortissements s'élève à 78,3 M€. Les amortissements constituent une dépense obligatoire en fonctionnement qui se calcule en fonction de la valeur des biens du Syctom et de la durée de leur amortissement². Cette dépense vise à dégager la ressource nécessaire à leur remplacement au fil du temps. Cette « épargne obligatoire » contribue ainsi à couvrir le remboursement en capital de la dette mobilisée pour financer ces mêmes investissements.

Cette augmentation traduit l'impact des investissements réalisés en 2023 et les mises en service prévus en 2024 notamment de la nouvelle usine Ivry.

H) Les dépenses courantes : 11,8 M€ au BP 2024 / 10,3 M€ au BP 2023

Cette rubrique intègre les frais de fonctionnement et ceux des locaux administratifs du Syctom ainsi que les charges inhérentes au déroulement des projets du Syctom et au fonctionnement des centres. Ils se situent à 11,8 M€ en 2024 soit une augmentation de 1,5M€ par rapport au BP 2023.

². Les durées d'amortissements ont été définies par délibération lors du CS de décembre 2021.

Montants en M€	BP 2023	BP 2024
fourniture de petit équipement et prestations informatiques, frais de télécommunication	1,3	2,1
loyers et charges locatives (siège social)	2,0	2,4
frais d'honoraires d'avocats et assistances à maîtrise d'ouvrage juridiques	1,1	1,1
frais de fonctionnement des services	0,5	0,5
programme de solidarité (subventions versées)	1,0	0,9
formations des agents	0,1	0,1
indemnités des élus	0,2	0,2
diverses études	1,2	1,9
suivi des différents impacts de fonctionnement des centres	0,8	0,8
frais de gardiennage des sites	0,4	0,5
cotisations versées à différents organismes	0,2	0,2
autres dépenses	1,4	1,1
Total des dépenses courantes de fonctionnement	10,3	11,8

- La fourniture de petit équipement et prestations informatiques, frais de télécommunication porte la principale augmentation (+ 0,8 M€) : elle tient essentiellement aux prestations et équipements informatiques nécessaires à la mise en place du plan de continuité informatique et plan de reprise informatique. Ce point a été identifié comme une priorité en terme de sécurité pour le système d'information du Sycotm.
- Les loyers et charges locatives (2,4M€, +0,4M€) : ils correspondent au loyer et charges du siège. Le Sycotm a bénéficié d'un tarif « réduit » en 2023 dont il ne bénéficiera plus en 2024.
- Les frais d'honoraires d'avocats et les assistances à maîtrise d'ouvrage juridiques (1,1 M€) : ils sont stables par rapport au BP 2023. Ce poste a été revu à la baisse suite au DOB.
- Frais de fonctionnement des services (0,5 M€) : ce poste est stable et a été revu à la baisse suite au DOB.
- Le programme de solidarité internationale (0,9 M€) : dans le cadre des mesures d'économies, une baisse forfaitaire de 100 000 € est proposée au BP 2024.
- La formation des agents (0,1 M€) : il est proposé de maintenir le même niveau que l'année précédente.
- Les indemnités des élus (0,2 M€) : il s'agit des indemnités versées au Président et aux Vice-Présidents. L'enveloppe est constante par rapport à 2023.
- Les diverses études (1,9 M€) : elles sont en hausse de +0,7 M€ suite à l'augmentation des études liées à l'exploitation des sites.
- Le suivi des différents impacts de fonctionnement des centres (0,8 M€) est stable.

- Les frais de gardiennage des sites (0,5 M€) : il recouvre les gardiennages des sites de Saint-Ouen et Blanc-Mesnil. Ce poste est en légère hausse.
- Les cotisations versées à différents organismes (0,2 M€) : il recouvre diverses cotisations. Ce poste est stable.
- Les autres dépenses (1,1 M€) marquent une baisse de 0,3 M€ dans le cadre des économies demandées aux services.

III - L'EVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS

À date et au regard des hypothèses retenues, l'autofinancement marque en 2024 une légère baisse (-1,4 M€) et permet de rembourser la dette en 2024 sans générer aucune épargne nette supplémentaire.

Sous l'effet de la baisse de l'épargne brute³ et de la hausse de l'encours de dette, la capacité de désendettement se dégrade légèrement en 2024 comparé à 2023 et s'élève à 12,1 ans. Fin 2024, le capital restant dû devrait se situer à 1 006 M€ dans l'hypothèse d'une réalisation complète de l'emprunt d'équilibre. Le taux d'épargne brute s'élève à 18 %, ce qui constitue un niveau satisfaisant pour ce second ratio financier stratégique.

Données en M€	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles de fonctionnement	453,5	462,4
Dépenses réelles de fonctionnement	368,6	379,0

Données en M€	BP 2023	BP 2024
EPARGNE DE GESTION	101,6	106,2

Charges financières	16,7	22,8
EPARGNE BRUTE	84,9	83,4

Capital	56,2	83,4
EPARGNE NETTE	28,7	0

Encours de dette au 31/12/N	965,5	1 006,2
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	11,4	12,1

Recettes réelles de fonctionnement	453,5	462,4
TAUX D'EPARGNE	19%	18%

³ L'épargne brute correspond à l'autofinancement retraité des opérations d'ordre (soit 1,3 M€)

IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 257,0 M€ au BP 2024 / 264,3 M€ au BP 2023

Les recettes d'investissement diminuent de 7,3 M€, en raison notamment de la baisse de l'emprunt d'équilibre.

Données en M€	BP 2023	BP 2024
FCTVA	32,1	36,6
Subventions perçues, remboursement participations	6,0	18,9
Amortissements	72,0	78,3
Emprunt mobilisé	130,2	108,3
Virement de la section de fonctionnement	14,3	6,7
Opérations comptables	9,6	8,2
TOTAL RECETTES D'INVEST.	264,3	257,0

A) Les ressources externes : 55,5 M€ au BP 2024 / 38,2 M€ au BP 2023

- Le FCTVA : 36,6 M€ il s'agit de la récupération de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en N-2 soit en 2022. Sa progression de 4,4 M€ reflète l'évolution à la hausse des dépenses d'équipement en 2022 par rapport à 2021.
- Les subventions d'investissement à percevoir et les remboursements par divers organismes (SIAAP – Ville de Paris) : 8,9 M€ correspondent au versement de soldes de subventions sollicitées auprès de divers organismes pour financer les projets d'investissement (subventions Citéo pour extension des consignes de tri, unité de méthanisation de Genevilliers, Usine de Saint-Ouen).
- En 2024 le Sycotom percevra le remboursement de son avance de 10 M€ consentie à la SEMARDEL en 2020.

B) Les ressources propres : 85,0 M€ au BP 2024 / 86,3 M€ au BP 2023

Elles correspondent à l'autofinancement et se composent :

- Des dotations aux amortissements qui continuent de progresser au rythme du déploiement du plan d'équipement en passant de 72,0 M€ à 78,3 M€.
- Du virement de la section de fonctionnement (6,7 M€) qui est nécessaire afin que les ressources propres couvrent le remboursement du capital de la dette.

C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 108,3 M€ au BP 2024 / 130,2 M€ au BP 2023

L'emprunt d'équilibre :

Cette inscription correspond à l'emprunt prévisionnel nécessaire pour équilibrer le BP 2024. Il vient en complément des autres ressources pour couvrir le niveau des dépenses d'équipement 2024.

La stratégie d'endettement

Le Sycatom poursuit sa stratégie d'endettement rappelée au DOB 2024. Le marché bancaire sera regardé attentivement vu le contexte actuel de remontée des taux pour retenir le taux le plus compétitif et diversifier les sources de financement.

Les objectifs, qui restent à apprécier au regard des conditions de marché, sont :

- Poursuivre les emprunts bancaires (dont 45,5 M€ sont déjà conventionnées à fin 2023), en privilégiant l'indexé, en moyenne sur 20 ans ou 15 ans le cas échéant (selon les prêteurs et la nature des équipements financés, des financements plus longs peuvent être envisagés) ;
- Continuer à chercher les financements *in fine* obligataires, en indexé sur 2024-2025, puis en taux fixe, avec des profils compris entre 3 et 15 ans *in fine*.

L'un des enjeux à venir pour le Sycatom reste la reconstitution d'un profil lissé d'annuités en capital grâce à la multiplication des émissions obligataires de petits montants (entre 5 et 20 M€), dans le cadre du programme EMTN, en ciblant les échéances *in fine* sur les années les moins contraintes. Les maturités 2025, 2028 et 2030 sont de ce point de vue à proscrire. En revanche, les maturités 2027, 2032, 2033 puis 2036 et suivantes peuvent ainsi chacune être abondées en fonction des opportunités de marché.

D) Opérations comptables patrimoniales : 8,2 M€ au BP 2024 / 9,6 M€ au BP 2023

Il s'agit de la gestion d'avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux pour les dépenses d'investissement (4,1 M€) et d'écritures liées à l'intégration comptable dans l'actif (4,1 M€).

V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 257,0 M€ au BP 2024 / 264,3 M€ au BP 2023

Les dépenses d'investissement diminuent de -7,3 M€ malgré l'effet de la hausse du remboursement du capital des emprunts.

Données en M€	BP 2023	BP 2024
Opérations d'équipement	197,0	162,8
Remboursement du capital emprunté	56,2	83,4
Transferts de sub au compte de résultat et autres	1,5	2,6
Opérations comptables	9,6	8,2
TOTAL DEPENSES D'INVEST.	264,3	274,3

A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Le Sycotom a mis en place les AP/CP au 1er janvier 2019 pour développer la structuration du programme d'investissement. Cette démarche se poursuit. Les AP/CP prévues au budget 2024 sont les suivantes :

			Montant des AP			Montant des CP					
			Montants AP votées avant BP de 2024	Révision au titre du BP de 2024	Total Cumulé	Crédits de paiement antérieurs à 2023	Crédits de paiement budgétés en 2023	Crédits de paiement 2024 (au titre du BP de 2024)	Reste à financer en 2025 (après BP de 2024)	Reste à financer au-delà de 2025 (après BP de 2024)	
200201	Amélioration continue des sites	2019-2029	240 868 184,28	36 381 843,28	277 250 027,56	67 030 027,55	25 700 000,01	39 310 000,00	49 720 000,00	95 490 000,00	
201301	Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	74 859 562,40	-	74 859 562,40	74 859 562,40	-	-	-	-	
200301	Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2026	707 428 633,15	3 111 609,73	704 317 023,42	493 117 023,42	90 200 000,00	51 000 000,00	55 000 000,00	15 000 000,00	
201101	Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2027	233 072 568,58	57 291 904,17	290 364 472,75	171 714 472,75	40 150 000,00	35 000 000,00	36 000 000,00	7 500 000,00	
201601	Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2029	239 034 420,33	71 535 893,45	310 570 313,78	6 020 313,78	7 700 000,00	8 350 000,00	6 500 000,00	282 000 000,00	
200502	Cométhanisation et méthanisation	2019-2027	52 676 109,11	3 020 603,05	55 696 712,16	15 595 786,88	7 150 925,28	9 375 000,00	2 550 000,00	21 025 000,00	
201903	Plans de prévention	2019-2029	52 087 388,33	3 438 506,76	55 525 895,09	4 901 982,00	6 881 430,00	6 882 069,54	7 372 082,71	29 488 330,84	
201902	Gestion du Sycotom	2019-2029	20 117 099,84	15 123 088,08	35 240 187,92	3 741 881,48	6 336 458,38	6 564 059,01	4 415 558,01	14 182 232,04	
201904	Biodéchets	2019-2029	11 103 095,06	2 568 750,00	8 534 345,06	862 100,00	1 278 495,06	-	1 278 750,00	5 115 000,00	
	TOTAL		1 631 247 061,08	181 111 479,06	1 812 358 540,14	837 843 150,26	185 397 308,73	156 481 127,55	162 836 390,72	469 800 562,88	
						Opérations sous mandats (Ville de Paris, SIAAP et SIGEIF)	16 368 680,27	5 422 811,39	6 275 000,00	2 550 000,00	1 025 000,00
						TOTAL PPI	854 211 830,53	190 820 120,12	162 756 127,55	165 386 390,72	470 825 562,88

B) Les dépenses d'équipement : 162,8 M€ au BP 2024 / 197,0 M€ au BP 2023

Pour 2024, les dépenses d'équipement sont évaluées à 162,8 M€, la reconstruction d'Ivry touchant à sa fin.

Les principaux projets sont :

Données en M€	BP 2023	BP 2024
Opérations d'équipement :	197,0	162,8
reconstruction d'IP13	95,6	51,0
reconstruction du centre Romainville-Bobigny	8,1	9,0
rénovation du centre de Saint-Ouen	29,7	35,0
amélioration des centres	37,8	39,3
SIAAP et SIGEIF	15,8	15,0
plans prévention	6,7	6,9
autres projets	3,3	6,6

- **Reconstruction du centre à Ivry/Paris XIII :**

L'année 2024 sera une année charnière. L'UIOM laissera place à la nouvelle UVE. Les essais à chaud avec des déchets de l'UVE, d'une durée prévisionnelle de 6,5 mois, devraient débuter à la fin du premier semestre.

Pendant toute la période de mise au point de l'UVE, l'UIOM restera en exploitation. Les tonnages d'OM réceptionnés sur le site seront progressivement dirigés vers l'UVE. Par conséquent, le régime de fonctionnement de l'UIOM sera ajusté en fonction de l'avancement des essais des 2 lignes de traitement de l'UVE.

A l'issue des essais à chaud, lorsque l'UVE fonctionnera en continu à son régime nominal, la Mise en Service Industrielle (MSI) d'une durée de 4 mois, permettant notamment de valider les performances des équipements de traitement mais aussi du bâtiment, sera déclenchée et l'UIOM sera définitivement mise à l'arrêt.

Au premier trimestre 2025, si la MSI est réussie et si les performances garanties sont atteintes, la réception de l'UVE sera prononcée et la nouvelle unité de traitement passera en exploitation normale. S'opérera ensuite la déconstruction de l'UIOM d'une durée prévisionnelle de 18 mois.

- **Centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen :**

En ce qui concerne l'opération architecturale, le bâtiment en front de Seine, qui accueillera les locaux de l'exploitant, sera achevé au printemps 2024. La démolition du bâtiment administratif actuel interviendra après la prise de possession de l'exploitant de ses nouveaux bureaux.

Les travaux de fondation du bâtiment à l'angle RD1/rue Ardoin ont débuté en février 2023. Le gros œuvre de ce bâtiment, qui accueillera des espaces dédiés à la communication et à l'accueil du public, doit être achevé début 2025.

La couverture du traitement des fumées, lot n°5 de l'opération, ne sera pas mise en œuvre à la suite de la résiliation dudit lot du fait des difficultés apparues lors de la réalisation des études d'exécution.

Les opérations relatives aux nouveaux traitements des fumées et des eaux résiduaires seront terminées en 2024.

- **Projet de nouveau centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny :**

En 2024, les études de maîtrise d'œuvre se poursuivront avec une remise des études de Projet et du Dossier de consultation des entreprises. A la fin du premier semestre, le dossier de permis de construire et le dossier de demande d'autorisation d'exploiter seront déposés. Le lancement de la procédure de consultation afin d'attribuer les prestations de travaux et d'exploitation à une SEMOP est prévu au deuxième trimestre. Enfin, l'organisation de l'enquête publique est envisagée en fin d'année 2024 pour une obtention des autorisations en début d'année 2025.

- **Partenariat d'Innovation Syctom – SIAAP / Projet Cométha :**

La phase 2 de conception – construction et exploitation de deux unités pilotes se poursuit. Dès 2024, l'exploitation des deux unités pilotes permettra de valider le bon fonctionnement des équipements. Il sera réalisé l'ensemble des tests prévus dans les protocoles afin de valider les solutions techniques qui ont été conçues en phase 1.

- **Usine de biométhanisation de Gennevilliers – co-maîtrise d’ouvrage avec le Sigeif :**

Le dépôt des demandes d'Autorisation Environnementale et de Permis de Construire a eu lieu en avril et mai 2023. Depuis, des échanges ont été menés avec la DRIEAT 9, l'IGEDD et les DREAL des départements 27 et 28 pour les sites de stockage de digestat. Une enquête publique sera menée au premier semestre 2024.

- **Amélioration continue dans les centres de tri et les UVE :**

Les installations du Sycatom sont des équipements industriels complexes. De ce fait, le Sycatom poursuit le déploiement de méthodes de maintenance appropriées aux centres de tri et s'est trouvé conforté dans cet engagement par 3 des 15 thèmes du projet stratégique H2050 :

- Améliorer la fiabilité et de la performance des installations par la veille réglementaire et technique ;
- Intégrer les opportunités du numérique ;
- Mettre en œuvre un pilotage de l'activité appuyé sur des indicateurs de performance stratégiques et opérationnels.

L'amélioration continue des centres de tri et des UVE sera développée autour des axes thématiques suivants :

- La standardisation des outils et des processus ;
- Le déploiement de la politique de gestion de patrimoine ;
- Le renfort de la sécurité des sites (incendie, accès, cyber-sécurité de l'informatique industrielle, sécurité agents et patrimoine).

Centre de tri de Paris XVII (45 000 t/an)

L'équipement réceptionne et traite les tonnages annuels prévus. Des travaux d'optimisation sont en cours pour améliorer le chargement de la trémie d'alimentation.

Le renforcement de la capacité de production d'air comprimé et une rationalisation du réseau d'air sont nécessaires pour permettre un fonctionnement optimum des équipements essentiels dans un centre de tri moderne, à savoir les trieurs optiques. Ces travaux, estimés à un montant de 380 k€ HT, s'effectueront en fin du 1^{er} semestre 2024. Ils seront suivis par la fiabilisation du convoyeur d'alimentation du trommel et des convoyeurs alimentant les presses à balles qui s'effectuera dans le courant du 2^{ème} semestre de 2024, pour un montant estimé à 520 k€.

Dans le but d'optimiser et d'harmoniser les moyens de détection et de lutte contre l'incendie dans les centres de tri, des études d'opportunité et de détail, puis des travaux seront menés sur le centre afin de mieux protéger le stock amont de déchets ainsi que le stock de balles de matériaux triés.

Centre de tri de Paris XV (31 500 t/an)

Les travaux d'amélioration suivants prévus en 2023 seront finalement réalisés en 2024 :

- Refonte de l'accès au site pour les autocars de visiteurs et les gros porteurs,
- Remplacement du système de contrôle et de commande de la gestion technique du bâtiment et du système de sécurité incendie, du fait de leurs obsolescences.

Centre de tri de Nanterre (55 000 t/an)

Les travaux de remise en état suite à l'incendie du 24 juillet 2022 se sont terminés le 3 avril 2023. Après une 2^e période de mise en service industrielle (MSI) (du 24/04/2023 au 23/06/2023) qui s'est avérée concluante, le centre réceptionne et traite l'ensemble des tonnes de CS, prévues par le cahier des charges.

La levée des réserves est en cours et devrait être effective dans le courant du premier semestre 2024. Elle a été retardée par la procédure de redressement puis de liquidation judiciaire subie par un des membres du groupement, la société Ar-Val.

Centre de transfert d'Isséane

Cette année, le centre de transfert d'Isséane est sur une trajectoire de réception et de transfert de 16 000 tonnes de collectes sélectives.

De plus, le maître d'œuvre chargé de la conception du centre de réception et de transfert des déchets alimentaires poursuit les différentes études afin de lancer sa réalisation en 2024 si le projet s'avère satisfaisant.

En 2024, les prestations suivantes sont planifiées :

- La poursuite du projet d'optimisation énergétique suite aux études réalisées par le maître d'œuvre (choix du prestataire, études d'exécution, approvisionnement) ;
- Le démantèlement des convoyeurs de refus de tri cheminant dans l'enceinte de l'UVE devenus inutiles suite à l'arrêt de l'activité de tri des CS à Isséane ;
- Divers travaux de serrurerie/métallerie afin d'améliorer le travail de maintenance et accessibilité des équipements ;
- Des études visant à préciser les travaux nécessaires pour améliorer le traitement des effluents industriels ;
- La poursuite de la démarche entreprise en 2022 visant à une meilleure prise en compte et à un meilleur suivi par les exploitants de la pérennité du bâtiment et du second œuvre, ainsi que la mise en œuvre des actions nécessaires en découlant ;
- Le projet de cyber-sécurité du réseau informatique industriel démarré en 2023 en partenariat avec Emerson va se finaliser en 2024. Les vulnérabilités liées à la sécurité d'accès (aux équipements, aux applications de l'Exploitant et aux réseaux), à la sécurité des sauvegardes et des mots de passe – réseaux et équipements, seront supprimées par l'installation d'équipements de protection répondant aux normes actuelles de cyber-sécurité.

Centre de tri de Sevrans

Le marché d'exploitation passé auprès de la SEMOP SemotriS Sevrans inclut des travaux d'amélioration principalement axés sur la détection et la protection incendie du procédé de tri et du stock de balles, sur l'évolution du procédé de tri pour trier de nouvelles résines de plastique et capter les petits métaux et la mise à jour des systèmes d'automatismes, tant matériel que logiciel, atteints d'obsolescence.

Ivry-Paris XIII – usine existante

En raison de la fin de vie proche de cette installation liée au démarrage de la nouvelle installation prévue en 2024, aucune opération notable d'amélioration continue n'est prévue d'ici là, hormis les nécessaires travaux de maintenance permettant à l'usine de continuer à fonctionner courant 2024.

Centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen

En 2024, les prestations suivantes sont planifiées :

- La poursuite des travaux de renforcement de la protection incendie de la fosse OM et des trémies ;
- La création d'une nouvelle source d'eau incendie suite aux études réalisées (choix du prestataire, travaux et études de détails) ;
- Divers travaux de serrurerie/métallerie afin d'améliorer les conditions de travail (accès, protection de zones contre la poussière, etc.) ;

- Le projet de sécurisation contre les cyber-attaques va démarrer avec un audit des vulnérabilités du réseau industriel.

D'importantes dépenses d'investissement de GER sont également inscrites.

Optimisation énergétique des centres de tri

Un audit énergétique sera mené pour quantifier précisément le potentiel d'économies d'énergie et d'amélioration de la performance énergétique d'un site et de définir les travaux ou autres modifications nécessaires à la réalisation de ces économies.

- **Les investissements liés à la prévention des déchets:**

Le budget d'investissement lié à la prévention des déchets est également sanctuarisé en investissement (6,8 M€ en 2024). L'effort notable sur le soutien aux collectivités en subvention d'équipement est maintenu, qu'il s'agisse de matériels ou d'études.

- **Les autres opérations d'investissement :**

Les autres opérations portent à titre principal les investissements informatiques pour un total de 5 M€ en 2024 (actions à réaliser dans le cadre du PCI-PRI (1,8 M€), sécurisation des sites distants qui n'ont pas fait l'objet d'investissement depuis les 5 dernières années (2,0 M€), projets relatifs au SI exploitation, patrimoine, transverse).

C) Le remboursement de la dette : 83,4 M€ au BP 2024 / 56,2 M€ au BP 2023

Les crédits prévus en 2024 s'élèvent à 83,4 M€ conformément au plan de remboursement de la dette contractée. L'annuité 2024 comprend notamment 37 M€ de remboursement in fine correspondant à 4 emprunts obligataires.

D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 8,2 M€ au BP 2024 / 9.6 M€ au BP 2023

Il s'agit d'opérations comptables correspondant à la reprise de subventions transférables au compte de résultat, de transferts patrimoniaux et de dépôts de garanties.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS : SYCTOM, L'AGENCE
METROPOL. DES DECHETS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25750007400030

POSTE COMPTABLE : DRFIP75 - SERVICE ELI

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET SYCTOM (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	39
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	51
A1.01 - Opérations non ventilables	54
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	55
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	59
A2.01 - Opérations non ventilables	61
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	62
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	68
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	69
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	79
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	81
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	82

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	84
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	85
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	86
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	89
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	91
B9 - Etat du personnel	94
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	98
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	99
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	100
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	101

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5692272

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	66.60
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	81.25
3	Dépenses d'équipement brut / population	28.59
4	Encours de dette / population (2) (3)	172.34
5	DGF / population	9.13
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2.87%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.00%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35.19%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	212.11%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18.04%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	256 998 002,63	256 998 002,63
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		256 998 002,63	256 998 002,63
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	464 045 599,20	464 045 599,20
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		464 045 599,20	464 045 599,20
TOTAL DU BUDGET (4)		721 043 601,83	721 043 601,83

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
200201/2019	AMELIORATION CONTINUE	200201	277 250 027,56
201904/2019	BIODECHETS	201904	8 534 345,06
200502/2019	COMETHANISATION et METHANISATION	200502	55 696 712,16
201301/2019	EXTENSIONS CONSIGNES DE TRI	201301	74 859 562,40
201902/2019	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES 2019	201902	35 240 187,92
201903/2019	PLANS DE PREVENTION	201903	55 525 895,09
200301/2019	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS 13	200301	704 317 023,42
201601/2019	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE	201601	310 570 313,78
201101/2019	RENOVATION SAINT OUEN	201101	290 364 472,75
TOTAL			1 812 358 540,14
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			1 812 358 540,14

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	20 313 768,01	0,00	16 978 058,01	16 978 058,01	16 978 058,01
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	6 012 250,00	0,00	8 756 500,00	8 756 500,00	8 756 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	39 472 989,67	0,00	44 138 969,54	44 138 969,54	44 138 969,54
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	125 793 169,35	0,00	86 607 600,00	86 607 600,00	86 607 600,00
Total des dépenses d'équipement		191 592 177,03	0,00	156 481 127,55	156 481 127,55	156 481 127,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 166 305,67	0,00	83 415 115,18	83 415 115,18	83 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	100 000,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
Total des dépenses financières		56 266 305,67	0,00	84 445 115,18	84 445 115,18	84 445 115,18
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	5 399 760,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00	6 275 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		253 258 242,70	0,00	247 201 242,73	247 201 242,73	247 201 242,73

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 433 141,90		1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
041	Opérations patrimoniales (7)	9 600 000,00		8 200 000,00	8 200 000,00	8 200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 033 141,90		9 796 759,90	9 796 759,90	9 796 759,90

TOTAL	264 291 384,60	0,00	256 998 002,63	256 998 002,63	256 998 002,63
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	256 998 002,63
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	620 000,00	0,00	2 594 860,00	2 594 860,00	2 594 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	130 216 020,05	0,00	108 316 267,31	108 316 267,31	108 316 267,31
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 836 020,05	0,00	110 911 127,31	110 911 127,31	110 911 127,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 142 622,11	0,00	36 600 000,00	36 600 000,00	36 600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		32 142 622,11	0,00	46 600 000,00	46 600 000,00	46 600 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	5 399 760,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00	6 275 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		168 378 402,16	0,00	163 786 127,31	163 786 127,31	163 786 127,31

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	14 266 090,25		6 738 685,05	6 738 685,05	6 738 685,05
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	72 046 892,19		78 273 190,27	78 273 190,27	78 273 190,27
041	Opérations patrimoniales (10)	9 600 000,00		8 200 000,00	8 200 000,00	8 200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		95 912 982,44		93 211 875,32	93 211 875,32	93 211 875,32

TOTAL	264 291 384,60	0,00	256 998 002,63	256 998 002,63	256 998 002,63
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	256 998 002,63
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	83 415 115,42
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	326 765 621,87	0,00	329 109 621,09	329 109 621,09	329 109 621,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 900 000,00	0,00	10 894 950,00	10 894 950,00	10 894 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	15 262 070,00	0,00	15 941 583,00	15 941 583,00	15 941 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		351 927 691,87	0,00	355 946 154,09	355 946 154,09	355 946 154,09
66	Charges financières	16 694 331,05	0,00	22 787 569,79	22 787 569,79	22 787 569,79
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		368 622 022,92	0,00	379 033 723,88	379 033 723,88	379 033 723,88

023	Virement à la section d'investissement (4)	14 266 090,25		6 738 685,05	6 738 685,05	6 738 685,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	72 046 892,19		78 273 190,27	78 273 190,27	78 273 190,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		86 312 982,44		85 011 875,32	85 011 875,32	85 011 875,32

TOTAL	454 935 005,36	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20	464 045 599,20
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	464 045 599,20
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	266 680 633,00	0,00	261 845 334,10	261 845 334,10	261 845 334,10
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	43 196 000,00	0,00	51 966 000,00	51 966 000,00	51 966 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	143 525 230,46	0,00	148 479 171,87	148 479 171,87	148 479 171,87
Total des recettes de gestion courante		453 401 863,46	0,00	462 440 505,97	462 440 505,97	462 440 505,97
76	Produits financiers	100 000,00	0,00	8 333,33	8 333,33	8 333,33
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		453 501 863,46	0,00	462 448 839,30	462 448 839,30	462 448 839,30

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 433 141,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 433 141,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90

TOTAL	454 935 005,36	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20	464 045 599,20
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	464 045 599,20
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	83 415 115,42	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 415 115,18	0,00	83 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	156 481 127,55		156 481 127,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	8 200 000,00	8 200 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 030 000,00	0,00	1 030 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 275 000,00	0,00	6 275 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		247 201 242,73	9 796 759,90	256 998 002,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	256 998 002,63
---	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	329 109 621,09		329 109 621,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 894 950,00		10 894 950,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	15 941 583,00	0,00	15 941 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	22 787 569,79	0,00	22 787 569,79
67	Charges spécifiques (9)	300 000,00	0,00	300 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	78 273 190,27	78 273 190,27
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		6 738 685,05	6 738 685,05
Dépenses de fonctionnement – Total		379 033 723,88	85 011 875,32	464 045 599,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	464 045 599,20
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 600 000,00	0,00	36 600 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 594 860,00	0,00	2 594 860,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	108 316 267,31	0,00	108 316 267,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	8 200 000,00	8 200 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations		78 273 190,27	78 273 190,27
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	6 275 000,00	0,00	6 275 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		6 738 685,05	6 738 685,05
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		163 786 127,31	93 211 875,32	256 998 002,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	256 998 002,63
---	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	150 000,00		150 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	261 845 334,10		261 845 334,10
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	51 966 000,00		51 966 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	148 479 171,87	0,00	148 479 171,87
76	Produits financiers	8 333,33	0,00	8 333,33
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		462 448 839,30	1 596 759,90	464 045 599,20

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	464 045 599,20
--	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		264 291 384,60	0,00	1 812 358 540,14	256 998 002,63	256 998 002,63	156 481 127,55	100 516 875,08	256 998 002,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		191 592 177,03	0,00	1 812 358 540,14	156 481 127,55	156 481 127,55	156 481 127,55	0,00	156 481 127,55
Total des dépenses d'équipement		191 592 177,03	0,00	1 812 358 540,14	156 481 127,55	156 481 127,55	156 481 127,55	0,00	156 481 127,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	56 166 305,67	0,00		83 415 115,18	83 415 115,18		83 415 115,18	83 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		56 266 305,67	0,00	0,00	84 445 115,18	84 445 115,18	0,00	84 445 115,18	84 445 115,18
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	5 399 760,00	0,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00
Total des dépenses réelles		253 258 242,70	0,00	1 812 358 540,14	247 201 242,73	247 201 242,73	156 481 127,55	90 720 115,18	247 201 242,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 433 141,90			1 596 759,90	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90
041	Opérations patrimoniales (7)	9 600 000,00			8 200 000,00	8 200 000,00		8 200 000,00	8 200 000,00
Total des dépenses d'ordre		11 033 141,90			9 796 759,90	9 796 759,90		9 796 759,90	9 796 759,90

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	256 998 002,63
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		264 291 384,60	0,00	256 998 002,63	256 998 002,63	256 998 002,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	620 000,00	0,00	2 594 860,00	2 594 860,00	2 594 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	130 216 020,05	0,00	108 316 267,31	108 316 267,31	108 316 267,31
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 836 020,05	0,00	110 911 127,31	110 911 127,31	110 911 127,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 142 622,11	0,00	36 600 000,00	36 600 000,00	36 600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		32 142 622,11	0,00	46 600 000,00	46 600 000,00	46 600 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	5 399 760,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00	6 275 000,00
Total des recettes réelles		168 378 402,16	0,00	163 786 127,31	163 786 127,31	163 786 127,31
021	Virement de la section de fonctionnement	14 266 090,25		6 738 685,05	6 738 685,05	6 738 685,05
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	72 046 892,19		78 273 190,27	78 273 190,27	78 273 190,27
041	Opérations patrimoniales (6)	9 600 000,00		8 200 000,00	8 200 000,00	8 200 000,00
Total des recettes d'ordre		95 912 982,44		93 211 875,32	93 211 875,32	93 211 875,32

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	256 998 002,63
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	264 291 384,60	0,00	1 812 358 540,14	256 998 002,63	256 998 002,63	156 481 127,55	100 516 875,08	256 998 002,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	191 592 177,03	0,00	1 812 358 540,14	156 481 127,55	156 481 127,55	0,00	156 481 127,55
	Total des dépenses d'équipement	191 592 177,03	0,00	1 812 358 540,14	156 481 127,55	156 481 127,55	0,00	156 481 127,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	56 166 305,67	0,00		83 415 115,18	83 415 115,18	83 415 115,18	83 415 115,18
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00		37 000 000,00	37 000 000,00	37 000 000,00	37 000 000,00
1641	Emprunts en euros	56 166 305,67	0,00		46 415 115,18	46 415 115,18	46 415 115,18	46 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100 000,00	0,00		1 030 000,00	1 030 000,00	0,00	1 030 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		56 266 305,67	0,00	0,00	84 445 115,18	84 445 115,18	0,00	84 445 115,18	84 445 115,18
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	5 399 760,00	0,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00
458144	OP. 44ROMAINV	0,00	0,00		650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	4 898 160,00	0,00		4 500 000,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	501 600,00	0,00		1 125 000,00	1 125 000,00	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00
Total des dépenses réelles		253 258 242,70	0,00	1 812 358 540,14	247 201 242,73	247 201 242,73	156 481 127,55	90 720 115,18	247 201 242,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 433 141,90			1 596 759,90	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 433 141,90			1 596 759,90	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 433 141,90			646 606,43	646 606,43		646 606,43	646 606,43
13912	Subv. transf. Régions	0,00			375 583,54	375 583,54		375 583,54	375 583,54
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			38 170,00	38 170,00		38 170,00	38 170,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			536 399,93	536 399,93		536 399,93	536 399,93
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	9 600 000,00			8 200 000,00	8 200 000,00		8 200 000,00	8 200 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 100 000,00			4 100 000,00	4 100 000,00		4 100 000,00	4 100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 500 000,00			4 100 000,00	4 100 000,00		4 100 000,00	4 100 000,00
Total des dépenses d'ordre		11 033 141,90			9 796 759,90	9 796 759,90		9 796 759,90	9 796 759,90

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	200201	89 453 958,58	0,00	39 310 000,00	39 310 000,00	39 310 000,00	0,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	200301	567 200 695,21	0,00	51 000 000,00	51 000 000,00	51 000 000,00	0,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	200502	21 175 143,44	0,00	9 375 000,00	9 375 000,00	9 375 000,00	0,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	201101	211 641 694,17	0,00	35 000 000,00	35 000 000,00	35 000 000,00	0,00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	201301	74 859 562,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	201601	12 626 415,40	0,00	8 350 000,00	8 350 000,00	8 350 000,00	0,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	201902	7 982 428,75	0,00	6 564 058,01	6 564 058,01	6 564 058,01	0,00
201903	PLANS PREVENTION	201903	8 276 437,56	0,00	6 882 069,54	6 882 069,54	6 882 069,54	0,00
201904	BIODECHETS	201904	927 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			994 143 435,51	0,00	156 481 127,55	156 481 127,55	156 481 127,55	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200201
LIBELLE : AMELIORATION CONTINUE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200201

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		277 250 027,56	89 453 958,58	a 0,00	39 310 000,00	b 39 310 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	210 027 399,41	22 639 031,47	0,00	38 902 400,00	38 902 400,00
2115	Terrains bâtis	545 000,00	545 000,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	36 637 666,92	1 675 501,51	0,00	7 220 000,00	7 220 000,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	13 824 031,82	667 127,35	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	6 795 967,58	5 274 699,61	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	143 414 733,09	13 478 514,83	0,00	22 562 400,00	22 562 400,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	8 653 214,18	943 214,03	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	156 785,82	54 974,14	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	67 222 628,15	66 814 927,11	0,00	407 600,00	407 600,00
2313	Constructions	5 935 579,31	5 727 979,31	0,00	207 600,00	207 600,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	8 091 568,02	8 091 568,02	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	30 144 776,80	30 020 588,11	0,00	200 000,00	200 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	22 635 590,23	22 635 590,23	0,00	0,00	0,00
235	Part invest. - marchés de partenariat	75 811,31	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	339 302,48	339 201,44	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		47 743,64	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	47 743,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 200,92	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	46 542,72	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-39 310 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		704 317 023,42	567 200 695,21	a	0,00	51 000 000,00	b	51 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	703 284 498,42	566 168 170,21	0,00	51 000 000,00	51 000 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	702 856 910,42	565 740 582,21	0,00	51 000 000,00	51 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	427 588,00	427 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-51 000 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200502
LIBELLE : COMETHANISATION DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200502

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 696 712,16	21 175 143,44	a 0,00	9 375 000,00	b 9 375 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 506 005,32	19 809 437,20	0,00	5 625 000,00	5 625 000,00
2031	Frais d'études	28 506 005,32	19 809 437,20	0,00	5 625 000,00	5 625 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	27 075 000,60	1 250 000,00	0,00	3 750 000,00	3 750 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	27 075 000,60	1 250 000,00	0,00	3 750 000,00	3 750 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		176 202,01	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	150 000,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	150 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	26 202,01	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 202,01	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 375 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201101
LIBELLE : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201101

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		290 364 472,75	211 641 694,17	a 0,00	35 000 000,00	b 35 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 145 762,08	2 145 762,08	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 591 389,20	1 591 389,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	554 372,88	554 372,88	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	288 200 230,67	209 477 452,09	0,00	35 000 000,00	35 000 000,00
2313	Constructions	183 862 518,53	109 362 517,74	0,00	31 000 000,00	31 000 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	104 220 787,98	99 998 010,19	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	116 924,16	116 924,16	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 931 344,06	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	2 261 946,50	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	950 796,50	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	311 150,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	18 480,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	650 917,56	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 644,80	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	645 272,76	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-35 000 000,00
--------------------------------------	-----------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201301
LIBELLE : EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		74 859 562,40	74 859 562,40	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	69 999 157,63	69 999 157,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 228,00	15 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	68 222 736,30	68 222 736,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	67 088,76	67 088,76	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 694 104,57	1 694 104,57	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 586 243,37	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	4 425 993,97	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	969 447,60	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	467 614,57	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 988 931,80	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	160 249,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	154 849,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201601
LIBELLE : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201601

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		310 570 313,78	12 626 415,40	a	8 350 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 369 713,78	12 625 815,40	0,00	8 150 000,00	8 150 000,00
2031	Frais d'études	28 369 713,78	12 625 815,40	0,00	8 150 000,00	8 150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	282 000 600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	282 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	25 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	25 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 350 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201902
LIBELLE : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201902**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		35 240 187,92	7 982 428,75	a	6 564 058,01	b 6 564 058,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 356 616,66	2 535 203,61	0,00	3 203 058,01	3 203 058,01
2031	Frais d'études	7 380 468,95	884 651,63	0,00	1 243 558,01	1 243 558,01
2051	Concessions, droits similaires	7 976 147,71	1 650 551,98	0,00	1 959 500,00	1 959 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	20 038,17	2 038,17	0,00	3 000,00	3 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	20 038,17	2 038,17	0,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	19 863 533,09	5 445 186,97	0,00	3 358 000,00	3 358 000,00
2181	Install. générales, agencements	928 638,07	734 165,43	0,00	50 000,00	50 000,00
21828	Autres matériels de transport	312 948,00	54 948,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21838	Autre matériel informatique	16 701 882,56	3 898 126,35	0,00	3 258 000,00	3 258 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 915 028,94	752 911,67	0,00	25 000,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 035,52	5 035,52	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 564 058,01
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201903
LIBELLE : PLANS PREVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201903

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 525 895,09	8 276 437,56	a 0,00	6 882 069,54	b 6 882 069,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	13 057 418,13	5 713 403,81	0,00	5 003 500,00	5 003 500,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	48 429,34	42 560,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	1 934 073,07	527 590,77	0,00	865 152,09	865 152,09
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	775 933,44	436 761,85	0,00	310 000,00	310 000,00
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	223 414,00	35 613,01	0,00	41 707,00	41 707,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 805 550,09	1 386 339,45	0,00	837 882,60	837 882,60
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	3 124 959,40	1 518 107,58	0,00	1 400 297,52	1 400 297,52
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 501 825,22	398 745,13	0,00	688 611,29	688 611,29
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 643 233,57	1 367 686,02	0,00	854 849,50	854 849,50
21	Immobilisations corporelles	42 468 476,96	2 563 033,75	0,00	1 878 569,54	1 878 569,54
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	41 569 276,96	2 534 836,17	0,00	1 007 569,54	1 007 569,54
2181	Install. générales, agencements	16 200,00	16 200,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	883 000,00	11 997,58	0,00	871 000,00	871 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		390 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	300 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	300 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	90 000,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	90 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 882 069,54
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201904
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201904

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		8 534 345,06	927 100,00	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	8 534 345,06	927 100,00	0,00	0,00	0,00	
204182	Autres org pub - Bât. et installations	199 745,06	0,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	8 334 600,00	927 100,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		264 291 384,60	0,00	256 998 002,63	256 998 002,63	256 998 002,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	620 000,00	0,00	2 594 860,00	2 594 860,00	2 594 860,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	180 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	1 240 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	440 000,00	0,00	864 860,00	864 860,00	864 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	130 216 020,05	0,00	108 316 267,31	108 316 267,31	108 316 267,31
1641	Emprunts en euros	130 216 020,05	0,00	108 316 267,31	108 316 267,31	108 316 267,31
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 836 020,05	0,00	110 911 127,31	110 911 127,31	110 911 127,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 142 622,11	0,00	36 600 000,00	36 600 000,00	36 600 000,00
10222	FCTVA	32 142 622,11	0,00	36 600 000,00	36 600 000,00	36 600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		32 142 622,11	0,00	46 600 000,00	46 600 000,00	46 600 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	5 399 760,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00	6 275 000,00
Total des recettes réelles		168 378 402,16	0,00	163 786 127,31	163 786 127,31	163 786 127,31
021	Virement de la section de fonctionnement	14 266 090,25		6 738 685,05	6 738 685,05	6 738 685,05
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	72 046 892,19		78 273 190,27	78 273 190,27	78 273 190,27
28031	Frais d'études	2 442 856,53		2 113 292,45	2 113 292,45	2 113 292,45
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	8 511,00		8 513,00	8 513,00	8 513,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	492 965,87		492 971,19	492 971,19	492 971,19

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	70 832,00		103 042,28	103 042,28	103 042,28
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	427 855,67		380 735,29	380 735,29	380 735,29
280415311	CDE : Bien mobilier, matériel	0,00		6 191,00	6 191,00	6 191,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	195 052,48		263 203,46	263 203,46	263 203,46
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	67 038,47		49 328,00	49 328,00	49 328,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	33 275,00		77 027,33	77 027,33	77 027,33
280422	Privé - Bâtiments et installations	248 271,64		225 964,00	225 964,00	225 964,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	192 820,00		192 820,00	192 820,00	192 820,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	204 525,62		252 023,33	252 023,33	252 023,33
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	947,00		950,64	950,64	950,64
28128	Autres aménagements de terrains	397,00		398,72	398,72	398,72
281318	Autres bâtiments publics	630 000,00		630 001,00	630 001,00	630 001,00
281351	Bâtiments publics	676,00		677,00	677,00	677,00
28138	Autres constructions	18 694 224,01		21 069 337,81	21 069 337,81	21 069 337,81
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	2 475 764,00		2 513 687,00	2 513 687,00	2 513 687,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	8 153 139,90		8 982 213,16	8 982 213,16	8 982 213,16
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	47 845,00		47 846,00	47 846,00	47 846,00
28151	Réseaux de voirie	238,00		238,00	238,00	238,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 072,00		2 072,00	2 072,00	2 072,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	32 967 460,10		33 602 746,58	33 602 746,58	33 602 746,58
281738	Autres constructions (m. à dispo)	827 010,00		3 472 035,65	3 472 035,65	3 472 035,65
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 269 331,61		3 293 925,59	3 293 925,59	3 293 925,59
28181	Installations générales, aménagt divers	152 777,10		147 021,48	147 021,48	147 021,48
281828	Autres matériels de transport	10 989,00		10 991,00	10 991,00	10 991,00
281838	Autre matériel informatique	341 866,74		243 728,36	243 728,36	243 728,36
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	78 621,19		80 227,86	80 227,86	80 227,86
28188	Autres immo. corporelles	9 529,26		9 981,09	9 981,09	9 981,09
041	Opérations patrimoniales (9)	9 600 000,00		8 200 000,00	8 200 000,00	8 200 000,00
2031	Frais d'études	5 100 000,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		4 100 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 500 000,00		4 100 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
Total des recettes d'ordre		95 912 982,44		93 211 875,32	93 211 875,32	93 211 875,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		454 935 005,36	0,00	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20
011	Charges à caractère général (3)	326 765 621,87	0,00	0,00	329 109 621,09	329 109 621,09	0,00	329 109 621,09	329 109 621,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 900 000,00	0,00		10 894 950,00	10 894 950,00		10 894 950,00	10 894 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	15 262 070,00	0,00	0,00	15 941 583,00	15 941 583,00	0,00	15 941 583,00	15 941 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		351 927 691,87	0,00	0,00	355 946 154,09	355 946 154,09	0,00	355 946 154,09	355 946 154,09
66	Charges financières	16 694 331,05	0,00		22 787 569,79	22 787 569,79		22 787 569,79	22 787 569,79
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		16 694 331,05	0,00	0,00	23 087 569,79	23 087 569,79		23 087 569,79	23 087 569,79
Total des dépenses réelles		368 622 022,92	0,00	0,00	379 033 723,88	379 033 723,88	0,00	379 033 723,88	379 033 723,88
023	Virement à la section d'investissement	14 266 090,25			6 738 685,05	6 738 685,05		6 738 685,05	6 738 685,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	72 046 892,19			78 273 190,27	78 273 190,27		78 273 190,27	78 273 190,27
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		86 312 982,44			85 011 875,32	85 011 875,32		85 011 875,32	85 011 875,32

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	464 045 599,20
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		454 935 005,36	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20	464 045 599,20
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	266 680 633,00	0,00	261 845 334,10	261 845 334,10	261 845 334,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	43 196 000,00	0,00	51 966 000,00	51 966 000,00	51 966 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	143 525 230,46	0,00	148 479 171,87	148 479 171,87	148 479 171,87
Total des recettes de gestion des services		453 401 863,46	0,00	462 440 505,97	462 440 505,97	462 440 505,97
76	Produits financiers	100 000,00	0,00	8 333,33	8 333,33	8 333,33
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100 000,00	0,00	8 333,33	8 333,33	8 333,33
Total des recettes réelles		453 501 863,46	0,00	462 448 839,30	462 448 839,30	462 448 839,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 433 141,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 433 141,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	464 045 599,20
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		454 935 005,36	0,00	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20
011	Charges à caractère général (4)	326 765 621,87	0,00	0,00	329 109 621,09	329 109 621,09	0,00	329 109 621,09	329 109 621,09
60611	Eau et assainissement	9 621,00	0,00		40 210,00	40 210,00	0,00	40 210,00	40 210,00
60612	Energie - Electricité	371 380,00	0,00		399 350,00	399 350,00	0,00	399 350,00	399 350,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		5 150,00	5 150,00	0,00	5 150,00	5 150,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00		6 180,00	6 180,00	0,00	6 180,00	6 180,00
60623	Alimentation	4 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	17 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00	0,00		63 500,00	63 500,00	0,00	63 500,00	63 500,00
611	Contrats de prestations de services	303 094 223,96	0,00		297 626 341,09	297 626 341,09	0,00	297 626 341,09	297 626 341,09
6132	Locations immobilières	3 295 464,27	0,00		4 045 000,00	4 045 000,00	0,00	4 045 000,00	4 045 000,00
61358	Autres	45 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	401 836,00	0,00		475 000,00	475 000,00	0,00	475 000,00	475 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6156	Maintenance	1 034 800,00	0,00		1 086 100,00	1 086 100,00	0,00	1 086 100,00	1 086 100,00
6161	Multirisques	90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
617	Etudes et recherches	1 161 080,00	0,00		1 651 850,00	1 651 850,00	0,00	1 651 850,00	1 651 850,00
6182	Documentation générale et technique	100 958,64	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	30 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
6188	Autres frais divers	29 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	130,00	0,00		130,00	130,00	0,00	130,00	130,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 240 400,00	0,00		1 295 200,00	1 295 200,00	0,00	1 295 200,00	1 295 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6231	Annonces et insertions	777 000,00	0,00		795 100,00	795 100,00	0,00	795 100,00	795 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	123 500,00	0,00		31 648,00	31 648,00	0,00	31 648,00	31 648,00
6233	Foires et expositions	131 500,00	0,00		181 000,00	181 000,00	0,00	181 000,00	181 000,00
6234	Réceptions	76 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	1 072 700,00	0,00		436 952,00	436 952,00	0,00	436 952,00	436 952,00
6238	Divers	1 575 000,00	0,00		1 514 500,00	1 514 500,00	0,00	1 514 500,00	1 514 500,00
6241	Transports de biens	61 000,00	0,00		43 200,00	43 200,00	0,00	43 200,00	43 200,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	7 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	160 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	226 250,00	0,00		122 100,00	122 100,00	0,00	122 100,00	122 100,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	309 766,00	0,00		320 300,00	320 300,00	0,00	320 300,00	320 300,00
6282	Frais de gardiennage	400 000,00	0,00		480 000,00	480 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	100 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	4 830 974,00	0,00		2 637 000,00	2 637 000,00	0,00	2 637 000,00	2 637 000,00
63512	Taxes foncières	4 348 000,00	0,00		5 106 000,00	5 106 000,00	0,00	5 106 000,00	5 106 000,00
63513	Autres impôts locaux	125 000,00	0,00		171 600,00	171 600,00	0,00	171 600,00	171 600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6358	Autres droits	828,00	0,00		8 317 000,00	8 317 000,00	0,00	8 317 000,00	8 317 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 242 900,00	0,00		1 391 400,00	1 391 400,00	0,00	1 391 400,00	1 391 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	9 900 000,00	0,00		10 894 950,00	10 894 950,00		10 894 950,00	10 894 950,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	9 900 000,00	0,00		33 821,00	33 821,00		33 821,00	33 821,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		83 070,00	83 070,00		83 070,00	83 070,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		3 410 790,30	3 410 790,30		3 410 790,30	3 410 790,30
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		158 685,00	158 685,00		158 685,00	158 685,00
64113	NBI	0,00	0,00		27 157,50	27 157,50		27 157,50	27 157,50
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		1 617 628,50	1 617 628,50		1 617 628,50	1 617 628,50
64131	Rémunérations	0,00	0,00		2 623 947,00	2 623 947,00		2 623 947,00	2 623 947,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		38 872,50	38 872,50		38 872,50	38 872,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		1 201 320,00	1 201 320,00		1 201 320,00	1 201 320,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		1 103 340,00	1 103 340,00		1 103 340,00	1 103 340,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		108 630,00	108 630,00		108 630,00	108 630,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		126 735,00	126 735,00		126 735,00	126 735,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		15 975,00	15 975,00		15 975,00	15 975,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		2 769,00	2 769,00		2 769,00	2 769,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00		25 112,70	25 112,70		25 112,70	25 112,70

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		260 925,00	260 925,00		260 925,00	260 925,00
6488	Autres	0,00	0,00		1 171,50	1 171,50		1 171,50	1 171,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	15 262 070,00	0,00	0,00	15 941 583,00	15 941 583,00	0,00	15 941 583,00	15 941 583,00
65132	Prix	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
65311	Indemnités de fonction	153 570,00	0,00		162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65313	Cotisations de retraite	12 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65315	Formation	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		55 183,00	55 183,00	0,00	55 183,00	55 183,00
65733	Subv. fonct. départements	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	4 780 000,00	0,00		4 465 000,00	4 465 000,00	0,00	4 465 000,00	4 465 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	5 878 000,00	0,00		7 924 000,00	7 924 000,00	0,00	7 924 000,00	7 924 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 359 500,00	0,00		2 235 000,00	2 235 000,00	0,00	2 235 000,00	2 235 000,00
65888	Autres	2 001 000,00	0,00		1 002 400,00	1 002 400,00	0,00	1 002 400,00	1 002 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		351 927 691,87	0,00	0,00	355 946 154,09	355 946 154,09	0,00	355 946 154,09	355 946 154,09
66	Charges financières	16 694 331,05	0,00		22 787 569,79	22 787 569,79		22 787 569,79	22 787 569,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 696 254,61	0,00		22 488 469,02	22 488 469,02		22 488 469,02	22 488 469,02
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-271 923,56	0,00		-370 899,23	-370 899,23		-370 899,23	-370 899,23
6618	Intérêts des autres dettes	100 000,00	0,00		126 000,00	126 000,00		126 000,00	126 000,00
6688	Autres	170 000,00	0,00		544 000,00	544 000,00		544 000,00	544 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		16 694 331,05	0,00	0,00	23 087 569,79	23 087 569,79		23 087 569,79	23 087 569,79

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		368 622 022,92	0,00	0,00	379 033 723,88	379 033 723,88	0,00	379 033 723,88	379 033 723,88
023	Virement à la section d'investissement	14 266 090,25			6 738 685,05	6 738 685,05		6 738 685,05	6 738 685,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	72 046 892,19			78 273 190,27	78 273 190,27		78 273 190,27	78 273 190,27
6811	Dot. amort. immos incorporelles	72 046 892,19			78 273 190,27	78 273 190,27		78 273 190,27	78 273 190,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		86 312 982,44			85 011 875,32	85 011 875,32		85 011 875,32	85 011 875,32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	6 171 136,91
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 542 036,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-370 899,23

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		454 935 005,36	0,00	464 045 599,20	464 045 599,20	464 045 599,20
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	266 680 633,00	0,00	261 845 334,10	261 845 334,10	261 845 334,10
706888	Autres	266 680 633,00	0,00	261 845 334,10	261 845 334,10	261 845 334,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	43 196 000,00	0,00	51 966 000,00	51 966 000,00	51 966 000,00
747888	Autres	43 196 000,00	0,00	51 966 000,00	51 966 000,00	51 966 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	143 525 230,46	0,00	148 479 171,87	148 479 171,87	148 479 171,87
752	Revenus des immeubles	571 091,00	0,00	625 000,00	625 000,00	625 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	142 614 139,46	0,00	147 854 171,87	147 854 171,87	147 854 171,87
Total des recettes de gestion des services		453 401 863,46	0,00	462 440 505,97	462 440 505,97	462 440 505,97
76	Produits financiers	100 000,00	0,00	8 333,33	8 333,33	8 333,33
7688	Autres	100 000,00	0,00	8 333,33	8 333,33	8 333,33
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		453 501 863,46	0,00	462 448 839,30	462 448 839,30	462 448 839,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 433 141,90		1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 433 141,90		1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 433 141,90		1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	247 201 242,73	0,00		247 201 242,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	83 415 115,18	0,00		83 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	16 978 058,01	0,00		16 978 058,01
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	8 756 500,00	0,00		8 756 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	44 138 969,54	0,00		44 138 969,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	86 607 600,00	0,00		86 607 600,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 030 000,00	0,00		1 030 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	6 275 000,00	0,00		6 275 000,00
RECETTES		0,00	0,00	163 786 127,31	0,00		163 786 127,31
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	36 600 000,00	0,00		36 600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 594 860,00	0,00		2 594 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	108 316 267,31	0,00		108 316 267,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00		10 000 000,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	6 275 000,00	0,00		6 275 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
	DEPENSES		0,00
	RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 201 242,73	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 415 115,18	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 018 558,01	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 756 500,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 959 500,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 220 000,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 020 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 569 969,54	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 229 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 607 600,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 030 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 275 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 786 127,31	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 600 000,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 594 860,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 316 267,31	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 275 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 201
242,73										
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 415
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,18
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 018
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558,01
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 756
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 959
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 220
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 569
969,54										
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 786
127,31										
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 600
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 594
860,00										
108 316										
267,31										

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 275 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	379 033 723,88	0,00		379 033 723,88
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	329 109 621,09	0,00		329 109 621,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	10 894 950,00	0,00		10 894 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	15 941 583,00	0,00		15 941 583,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	22 787 569,79	0,00		22 787 569,79
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00		300 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	462 448 839,30	0,00		462 448 839,30
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00		150 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	261 845 334,10	0,00		261 845 334,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	51 966 000,00	0,00		51 966 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	148 479 171,87	0,00		148 479 171,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	8 333,33	0,00		8 333,33
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
	DEPENSES		0,00
	RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	379 033 723,88	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	588 390,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 626 341,09	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 080 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 100,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 651 850,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 500,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 821,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 347 330,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 004 200,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 200,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 100,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 522 300,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 070,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 594 610,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 391 400,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 877 080,80	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 558 769,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 037,70	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 171,50	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 000,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 183,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 644 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002 400,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 243 569,79	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	462 448 839.30	0.00	0.00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 845 334,10	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 966 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	625 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 854 171,87	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 333,33	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	Politique de l'air
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	379 033
										723,88
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	588 390,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 626
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341,09
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 080
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 651
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 821,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 347
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 004
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 522
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 070,00

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 183,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 644 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002 400,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 243 569,79
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 448 839,30
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 845 334,10
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 966 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	625 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 854 171,87
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 333,33

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2022 CE 01 LT	24/01/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022 BP 01 LT	01/02/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 BP 01 LT	04/01/2023	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 CE 01 LT	20/01/2023	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 ARKEA 01 LT	01/02/2023	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 SG 01 LT	12/03/2023	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2023 BP 02 Tirage ESTER	07/11/2023	20 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		120 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					199 000 000,00									
2020-OBLIG-CACIB-01	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	30/04/2020	30/04/2030	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,648	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-02	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	25/05/2020	25/05/2034	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-03	EMISSION OBLIGATAIRE	22/05/2020	26/05/2020	26/05/2031	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,600	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	18/06/2020	25/06/2020	25/05/2034	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	01/07/2020	01/07/2040	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,800	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-06	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	07/07/2020	07/07/2035	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-BRED-03	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2021	09/07/2021	09/07/2029	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,360	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2021	02/07/2021	30/04/2030	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,648	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	09/07/2021	20/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	21/07/2021	27/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-OCTO-02	EMISSION OBLIGATAIRE	23/06/2021	07/07/2021	07/07/2032	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.651 %	0,651	0,651	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-BRED-05	EMISSION OBLIGATAIRE	14/01/2022	24/01/2022	24/01/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	13/01/2022	26/01/2022	26/01/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.135 %	0,135	0,135	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-GFI-02	EMISSION OBLIGATAIRE	13/01/2022	26/01/2022	26/01/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-TPICAP-04	EMISSION OBLIGATAIRE	14/01/2022	31/01/2022	31/01/2024	7 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2023 OBLIG BRED 01	EMISSION OBLIGATAIRE	17/01/2023	17/01/2023	17/01/2024	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.35	2,678	2,745	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-BRED-02	EMISSION OBLIGATAIRE	30/01/2023	03/02/2023	03/02/2028	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.301 %	3,301	3,301	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-TPICAP-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2023	16/06/2023	16/06/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-TPICAP-02	EMISSION OBLIGATAIRE	22/06/2023	22/06/2023	22/06/2026	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,067	4,191	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 161 040 070,63									
1641 Emprunts en euros (total)					1 161 040 070,63									
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	4,970	EUR	A	C	O	A-1
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,570	3,622	EUR	A	C	O	B-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,885	1,912	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,885	1,912	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	3,690	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0475 sur Euribor 12M) + 0.0475	2,331	2,365	EUR	A	C	O	A-1
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,089	EUR	A	C	O	A-1
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,640	EUR	A	C	O	A-1
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	2,460	2,456	EUR	A	C	O	D-2
2006 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	0,994	EUR	A	C	O	A-1
2006 COP 01	CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,018	EUR	A	C	O	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	3,980	4,038	EUR	A	C	O	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,393	EUR	A	C	O	A-1
2007 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,000	1,015	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	C	O	A-1
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	V	EONIA(Postfixé)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	3,916	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Europeenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	C	O	A-1
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,063	EUR	A	C	O	A-1
2009 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.741 %	4,741	4,741	EUR	A	C	O	A-1
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2018	04/12/2018	04/03/2024	10 000 000,00	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,960	1,974	EUR	T	C	O	A-2
2018 DEXIA 01-Consolidation	SFIL CAFFIL	21/11/2018	02/10/2019	01/02/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	0,437	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 01	SOCIETE GENERALE	10/10/2018	15/10/2018	01/12/2018	11 906 666,63	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	1,315	EUR	T	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018 SG 02 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	27/11/2018	20/11/2019	20/02/2020	30 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur	0,460	0,468	EUR	T	C	O	A-1
2018CE01	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	10/12/2018	15/03/2019	20 000 000,00	V	Euribor 3M (Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur	0,360	0,366	EUR	T	C	O	A-1
2019 ARKEA 01-Consolidation	ARKEA	02/05/2019	30/10/2020	30/01/2021	10 000 000,00	V	Euribor 3M (Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur	0,550	0,551	EUR	T	C	O	A-1
2019 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	14/05/2019	14/05/2019	18/12/2020	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.57	0,261	0,265	EUR	T	C	O	A-1
2019 CE 01-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2019	10/09/2020	07/12/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur	0,550	0,559	EUR	T	C	O	A-1
2019 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/10/2019	01/10/2019	15/01/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,451	EUR	T	C	O	A-1
2019 DEXIA 01	SFIL CAFFIL	15/10/2019	30/10/2019	01/02/2020	75 000 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,441	EUR	T	C	O	A-1
2019 SG 01 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/05/2019	25/09/2020	25/09/2021	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur	0,440	0,447	EUR	A	C	O	A-1
2019 SG 02	SOCIETE GENERALE	08/10/2019	25/10/2019	25/10/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,498	EUR	A	C	O	A-1
2019BEI01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	28/10/2019	30/10/2023	58 000 000,00	F	Taux fixe à 0.522 %	0,522	0,523	EUR	A	C	O	A-1
2020 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	21/02/2020	21/02/2025	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	17/05/2021	17/05/2028	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	05/08/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.285 %	0,285	0,285	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 03	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	06/08/2029	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.004 %	0,004	0,004	EUR	X	F	O	A-1
2021-CE-01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/06/2021	07/07/2021	07/07/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,620	EUR	X	F	O	A-1
2022 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	31/01/2022	31/01/2035	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.637 %	0,637	0,637	EUR	X	F	O	A-1
2022 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	22/12/2022	22/12/2023	24 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur	2,215	2,266	EUR	A	C	O	A-1
2022 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,524	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 02	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.54 %	2,540	2,564	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 03	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.09 %	2,090	2,106	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 04	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.34 %	2,340	2,361	EUR	T	C	O	A-1
2022 SFIL 01	SFIL CAFFIL	20/09/2022	12/09/2022	01/02/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,595	EUR	T	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2023 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	03/02/2023	05/02/2024	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,687	2,754	EUR	A	C	O	A-1
2023 BP 02	BANQUE POSTALE	06/10/2023	07/05/2024	01/09/2024	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,608	4,758	EUR	T	C	O	A-1
2023 BRED 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/05/2023	17/05/2023	17/11/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,250	4,358	EUR	S	X	O	A-1
2023 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/06/2023	15/06/2023	15/06/2026	7 533 404,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,400	EUR	X	C	O	A-1
2023 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	24/04/2023	27/04/2023	27/07/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,850	3,964	EUR	T	C	O	A-1
2023 SFIL 01	SFIL CAFFIL	24/04/2023	26/05/2023	01/09/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,015	4,136	EUR	T	C	O	A-1
83482	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	29/07/2019	29/07/2025	18 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,030	0,030	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
2023 BP 02 Tirage ESTER	BANQUE POSTALE	07/11/2023	07/11/2023	07/05/2024	0,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.93)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	4,737	4,913	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 360 040 070,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		199 000 000,00					37 000 000,00	1 759 405,08	0,00	734 575,28
2020-OBLIG-CACIB-01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	6,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,00	97 200,00	0,00	65 243,84
2020-OBLIG-GFI-02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	10,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	112 500,00	0,00	67 808,22
2020-OBLIG-GFI-03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	7,40	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,00	90 000,00	0,00	54 000,00
2020-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	10,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	75 000,00	0,00	45 205,48
2020-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	16,50	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,00	80 000,00	0,00	40 109,59
2020-OBLIG-GFI-06	N	0,00	A-1	5 000 000,00	11,52	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,00	25 000,00	0,00	12 123,29
2021-OBLIG-BRED-03	N	0,00	A-1	10 000 000,00	5,52	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,00	36 000,00	0,00	17 260,27
2021-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	20 000 000,00	6,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,00	129 600,00	0,00	86 991,80
2021-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	16 000,00	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	16 000,00	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-OCTO-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	8,52	F	Taux fixe à 0.651 %	0,651	0,00	65 100,00	0,00	31 569,04
2022-OBLIG-BRED-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00
2022-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,07	F	Taux fixe à 0.135 %	0,135	0,00	13 500,00	0,00	12 540,98
2022-OBLIG-GFI-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00
2022-OBLIG-TPICAP-04	N	0,00	A-1	7 000 000,00	0,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 000 000,00	0,00	0,00	0,00
2023 OBLIG BRED 01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,04	V	Euribor 3M + 0.35	4,471	10 000 000,00	110 783,33	0,00	0,00
2023-OBLIG-BRED-02	N	0,00	A-1	2 000 000,00	4,09	F	Taux fixe à 3.301 %	3,301	0,00	66 020,00	0,00	59 886,99
2023-OBLIG-TPICAP-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	1,46	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	0,00	403 000,00	0,00	218 613,70
2023-OBLIG-TPICAP-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,47	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,583	0,00	423 701,75	0,00	8 844,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		782 026 155,05					46 415 115,18	21 029 063,94	0,00	5 436 561,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		782 026 155,05					46 415 115,18	21 029 063,94	0,00	5 436 561,63
2003 CFF 04	N	0,00	A-1	10 526 315,78	19,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	526 315,79	521 052,63	0,00	59 125,00
2003 CFF 05	N	0,00	A-1	10 526 315,78	19,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	526 315,79	523 157,89	0,00	20 708,33
2004 CA 04	N	0,00	A-1	7 333 333,27	10,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	666 666,67	309 466,66	0,00	5 470,37

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2004DEXIA03	N	0,00	B-1	7 920 000,00	11,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,622	660 000,00	286 671,00	0,00	262 781,75
2005 CA 06	N	0,00	A-1	7 999 999,97	11,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,140	666 666,67	331 840,00	0,00	2 493,33
2005 CE 07	N	0,00	A-1	7 999 999,94	11,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,134	666 666,67	331 433,33	0,00	2 490,28
2005 CFF 03	N	0,00	A-1	16 000 000,06	11,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	1 333 333,33	590 400,00	0,00	227 003,33
2005 CFF 04	N	0,00	A-1	10 000 000,06	11,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,495	833 333,33	449 152,78	0,00	376 755,09
2005 DEXIA 05	N	0,00	A-1	10 000 000,06	11,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,089	833 333,33	409 716,67	0,00	93 380,33
2005SG04	N	0,00	A-1	16 000 000,06	11,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	1 333 333,33	582 400,00	0,00	226 710,50
2006 CA 04	N	0,00	D-2	13 000 000,00	12,63	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	4,251	1 000 000,00	552 583,81	0,00	154 600,54
2006 CFF 01	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,952	666 666,67	343 192,78	0,00	263 994,45
2006 COP 01	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,018	666 666,67	348 920,00	0,00	26 400,00
2006 IXIS 05	N	0,00	D-3	8 666 666,61	12,75	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,792	666 666,67	416 162,12	0,00	79 600,00
2006 SG 06	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	666 666,67	377 115,55	0,00	84 648,89
2007 CFF 01	N	0,00	A-1	19 000 000,00	18,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,221	1 000 000,00	801 377,78	0,00	759 200,00
2007 DEXIA 03 BIS	N	0,00	A-1	9 999 999,95	14,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	666 666,67	419 883,33	0,00	326 575,93
2007 SG 07	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,00	V	Euribor 12M(Postfixé) + 1.75	5,306	500 000,00	531 730,90	0,00	225 526,48
2008 BEI 04	N	0,00	A-1	8 461 538,45	9,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	769 230,77	402 769,23	0,00	241 051,28
2008 CA 05	N	0,00	A-1	20 750 000,05	14,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,063	1 383 333,33	1 052 682,09	0,00	287 234,57
2009 BEI 01	N	0,00	A-1	8 800 000,00	10,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,741	800 000,00	417 208,00	0,00	345 566,22
2018 CDC 01	N	0,00	A-2	10 000 000,00	39,92	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A (Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur I	4,742	250 000,00	410 345,68	0,00	19 649,21

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2018 DEXIA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 400 000,00	20,83	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,537	400 000,00	353 681,97	0,00	48 359,07
2018 SG 01	N	0,00	A-1	8 303 333,23	13,17	F	Taux fixe à 1.29 %	1,315	626 666,68	105 816,19	0,00	8 252,42
2018 SG 02 - Consolidation	N	0,00	A-1	26 000 000,00	25,89	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,604	1 000 000,00	1 100 681,35	0,00	102 518,51
2018CE01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,96	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,462	1 000 000,00	604 740,30	0,00	21 380,55
2019 ARKEA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 500 000,00	16,83	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,574	500 000,00	360 281,32	0,00	49 999,33
2019 CA 01	N	0,00	A-1	8 375 000,00	16,71	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,682	500 000,00	355 619,43	0,00	10 338,45
2019 CE 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 375 000,00	16,68	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,666	500 000,00	355 653,54	0,00	19 136,93
2019 CFF 01	N	0,00	A-1	40 000 000,00	15,79	F	Taux fixe à 0.45 %	0,451	2 500 000,00	175 781,25	0,00	35 156,25
2019 DEXIA 01	N	0,00	A-1	60 000 000,00	15,83	F	Taux fixe à 0.44 %	0,441	3 750 000,00	257 812,50	0,00	40 562,50
2019 SG 01 - Consolidation	N	0,00	A-1	21 250 000,00	16,73	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,541	1 250 000,00	878 870,22	0,00	11 623,93
2019 SG 02	N	0,00	A-1	40 000 000,00	15,82	F	Taux fixe à 0.49 %	0,498	2 500 000,00	199 266,66	0,00	34 197,91
2019BEI01	N	0,00	A-1	54 588 235,29	15,82	F	Taux fixe à 0.522 %	0,523	3 411 764,71	284 950,60	0,00	46 007,64
2020 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	1,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	4,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,59	F	Taux fixe à 0.285 %	0,285	0,00	42 750,00	0,00	17 100,00
2021 BEI 03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	5,60	F	Taux fixe à 0.004 %	0,004	0,00	600,00	0,00	240,00
2021-CE-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	7,52	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,00	62 000,00	0,00	29 794,44
2022 BEI 01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	11,08	F	Taux fixe à 0.637 %	0,637	0,00	95 550,00	0,00	87 587,50
2022 BEI 02	N	0,00	A-1	22 400 000,00	13,97	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,221	1 600 000,00	870 296,18	0,00	16 738,17
2022 CA 01	N	0,00	A-1	4 573 333,32	13,92	F	Taux fixe à 2.5 %	2,524	326 666,68	111 270,83	0,00	8 552,32
2022 CA 02	N	0,00	A-1	4 593 750,00	14,92	F	Taux fixe à 2.54 %	2,564	306 250,00	113 764,22	0,00	8 772,70
2022 CA 03	N	0,00	A-1	3 428 571,44	5,94	F	Taux fixe à 2.09 %	2,106	571 428,56	67 178,58	0,00	3 483,33
2022 CA 04	N	0,00	A-1	3 600 000,00	8,94	F	Taux fixe à 2.34 %	2,361	400 000,00	80 730,00	0,00	4 368,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2022 SFIL 01	N	0,00	A-1	9 333 333,32	13,83	F	Taux fixe à 2.57 %	2,595	666 666,68	233 441,67	0,00	36 503,52
2023 BEI 01	N	0,00	A-1	25 000 000,00	14,09	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,285	1 666 666,67	962 708,96	0,00	127 736,24
2023 BP 02	N	0,00	A-1	0,00	20,07	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	500 000,00	511 843,27	0,00	64 547,44
2023 BRED 01	N	0,00	A-1	19 000 000,00	9,38	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,794	0,00	861 301,66	0,00	87 083,33
2023 CDC 01	N	0,00	A-1	0,00	26,46	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 CE 01	N	0,00	A-1	18 750 000,00	7,32	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,716	2 500 000,00	800 740,16	0,00	112 818,36
2023 SFIL 01	N	0,00	A-1	18 571 428,58	6,42	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,721	2 857 142,84	772 470,85	0,00	48 611,49
83482	N	0,00	A-1	0,00	20,58	V	(Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M (Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,231	0,00	0,00	0,00	264 125,42
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2023 BP 02 Tirage ESTER	N	0,00	A-1	0,00	0,35	V	(€STR(Postfixé) + 0.93)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	4,911	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		981 026 155,05					83 415 115,18	22 788 469,02	0,00	6 171 136,91

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000 000,00	10 000 000,00	2	40,00		(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	280 595,11	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	4,742	410 345,68	0,00	1,02
TOTAL (A)		10 000 000,00	10 000 000,00						280 595,11			410 345,68	0,00	1,02
Barrière simple (B)														
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	19 800 000,00	7 920 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	212 462,85	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,622	286 671,00	0,00	0,81
TOTAL (B)		19 800 000,00	7 920 000,00						212 462,85			286 671,00	0,00	0,81
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	13 000 000,00	2	30,00		Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	0,00	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	4,251	552 583,81	0,00	1,33
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	8 666 666,61	3	30,00		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	0,00	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,792	416 162,12	0,00	0,88
TOTAL (D)		50 000 000,00	21 666 666,61						0,00			968 745,93	0,00	2,21

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		79 800 000,00	39 586 666,61						493 057,96			1 665 762,61	0,00	4,04

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	69	1	0	0	0	
	% de l'encours	96,00	1,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	941 439 488,44	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	1	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	1,33	0,88	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	13 000 000,00	8 666 666,61	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2022-12-14
	Catégories de biens amortis		
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5	10/12/2021
L	MOBILIER	10	10/12/2021
L	AUTRE PETIT MATERIEL D'UNE VALEUR INFERIEURE A 3000 - DUREE 2 ANS	2	10/12/2021
L	AUTRE PETIT MATERIEL D'UNE VALEUR INFERIEURE A 3000 - DUREE 5 ANS	5	10/12/2021
L	MAQUETTES DES INSTALLATIONS DU SYCTOM	5	10/12/2021
L	VEHICULE	5	10/12/2021
L	BORNES DE PESEE	10	10/12/2021
L	PORTIQUES DETECTION RADIO-ACTIVITES	10	10/12/2021
L	BATIMENTS DE LOCAUX ADMINISTRATIFS CONSTRUCTION	30	10/12/2021
L	PROCESS INDUSTRIEL EQUIPEMENTS - USINE D'INCINERATION	20	10/12/2021
L	PROCESS INDUSTRIEL EQUIPEMENTS - CENTRE DE TRI	15	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - UNITE D'INCINERATION (PROCESS)	20	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - UNITE D'INCINERATION (BATIMENTS)	40	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - CENTRE DE TRI (PROCESS)	15	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - CENTRE DE TRI (BATIMENTS)	30	10/12/2021
L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	25	10/12/2021
L	VOIRIE ET RESEAUX	25	10/12/2021
L	LOGICIEL INFORMATIQUE - CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES	5	10/12/2021
L	FRAIS D'ETUDE NON SUIVIS DE REALISATION (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	5	10/12/2021
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION DE DECHETTERIES	5	10/12/2021
L	AUTRE SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PUBLIC (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	15	10/12/2021
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PRIVE (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	5	10/12/2021
L	CENTRE DE NANTERRE - BATIMENT (LIVRE EN 2004)	39	10/12/2021
L	CENTRE DE NANTERRE - PROCESS INDUSTRIEL (LIVRE EN 2004)	20	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - BATIMENT SAINT OUEN 2	39	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - PROCESS INDUSTRIEL SAINT OUEN 2	30	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - TRAITEMENT DES FUMEEES - BATIMENT -SAINT OUEN 2	23	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - PROCESS INDUSTRIEL SAINT OUEN 2	20	10/12/2021
L	CENTRE DE ROMAINVILLE 1 - BATIMENT - CENTRE DE TRANSFERT ROMAINVILLE 1	37	10/12/2021

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	CENTRE DE ROMAINVILLE 1 - PROCESS INDUSTRIEL - CENTRE DE TRANSFERT ROMAINVILLE 1	38	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - BATIMENT - CENTRE MULTIFILIERES	40	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - PROCESS INDUSTRIEL - CENTRE MULTIFILIERES	20	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - FRAIS D'ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS	5	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CAPTEURS SOLAIRES	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ROMAINVILLE - ADEME - CENTRE DE TRI SELECTIF	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SAINT OUEN - TRANSPORT ALTERNATIF DES DECHETS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - AESN - TRAVAUX RECYCLAGE DES EAUX	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGE MACHEFERS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGES MACHEFERES - AC 1 ET 2	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - AIDE SUPPLEMENTAIRE A LA VALORISATION	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - VALORISATION ENERGETIQUE	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES - SOLDE 2012	28	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES (ACOMPTE EN 2009)	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - CENTRE DE TRI	40	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - INSTALLATION DE CAPTEURS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ROMAINVILLE - REGION IDF - TRAVAUX DE RENOVATION	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SYELOM - REGION IDF - DECHETTERIE MEUDON	18	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - OXYDE D'AZOTE	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - TOITURES	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - TOITURE VEGETALISEE	29	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - CENTRE DE TRI - TRANCHES 1 ET 2	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SEVRAN - CENTRE DE TRI	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - CENTRE DE TRI	40	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CENTRE DE TRI	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MGP - CHALEUR SUR LES FUMES DE SAINT OUEN	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SYELOM - SUBVENTION SYCTOM DECHETTERIE DE MEUDON	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - LIGNE DE TRANSFERT PAPIER - ISSEANE	10	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MODERNISATION ROMAINVILLE 29/12/2015	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SOLDE MODERNISATION ROMAINVILLE 29/12/2015	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SAINT OUEN - TRAITEMENT DES REFIOM	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGE - MACHEFERS - AC1 ET 2	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CENTRE DE TRI	27	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - REQUALIFICATION LIGNE OE ISSEANE	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MODERNISATION CENTRE DE TRI ROMAINVILLE	0	10/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 44		Intitulé de l'opération : RELATIVES A L'OP. 44ROMAINV			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	
45 OP. 44ROMAINV (5)	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	

N° opération : 45		Intitulé de l'opération : PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 PART SIAAP RECETTES - OPE 45			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	3 688 183,94	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	
45 PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 (5)	3 688 183,94	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	3 688 183,94	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	
RECETTES (b)					
	3 688 183,94	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 688 183,94	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 688 183,94	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	

N° opération : 46		Intitulé de l'opération : PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 PART SIGEIF RECETTES - OPE 46			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	71 241,50	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	
45 PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 (5)	71 241,50	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	71 241,50	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	
RECETTES (b)	71 241,50	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	71 241,50	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	71 241,50	0,00	1 125 000,00	1 125 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					8 386 910,40
204131		Subventions d'équipement	Départements	Département	5 000,00
2041481		Subventions biens mobiliers, matériels, études	Collectivités Territoriales ou EPA	Etablissement de droit public	865 152,09
2041482		Subventions d'équipement	Communes	Commune	310 000,00
2041581		Subventions pour biens mobiliers	EPT	Etablissement de droit public	310 000,00
2041582		Subventions d'équipement - Bâtiments et installations	EPT	Etablissement de droit public	1 400 297,52
204182		Subventions d'équipement - Bâtiments et installations pour les biodéchets	Autres personnes de droit public	Autre personne de droit public	200 000,00
20421		Subventions pour biens mobiliers, matériel et études	Associations	Association	691 611,29
20422		Subventions d'équipements aux personnes de droit privé	Personnes de droit privé	Autre personne de droit privé	4 604 849,50
FONCTIONNEMENT (total)					15 040 800,00
6281		Observatoire des Déchets Ile de France - Informations sur les technologies	ORDIF	Association	3 000,00
6281		Informations pour réduire l'impact environnemental des emballages et papiers	CITEO	Entreprise	1 000,00
6281		Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de Transport de Fret	AUTF	Association	2 000,00
6281		Renouvellement du transport fluvial de fret	ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL	Entreprise	4 000,00
6281		Informations sur le recyclage	CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	Association	10 000,00
6281		Informations sur les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets	AMORCE	Association	3 000,00
6281		Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets	COMPOST PLUS	Autre personne de droit privé	6 000,00
6281		Diffusion d'informations sur les déchets ménagers à destination des collectivités	RESEAU IDEAL CONNAISSANCES	Association	4 000,00
6281		Information, sensibilisation et communication sur le recyclage des graves de mâchefers	ANGM	Association	5 000,00
6281		Questionnement sur les stéréotypes de genre et promouvoir l'égalité	SEM association	Association	5 000,00
6281		Réseau d'experts pour l'environnement	AFITE	Autre personne de droit privé	4 000,00
6281		Amélioration de la sécurité dans les entreprises	ICSI	Association	7 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Lutte contre la Pollution atmosphérique	AIRPARIF	Association	60 000,00
6281		Regroupement de collectivités liées à une installation de méthanisation	METHEOR	Entreprise	2 500,00
6281		Informations sur les nouveautés et les évolutions réglementaires	ASTEE	Association	1 200,00
6281		Infos sur la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le biogaz	ATEE	Association	11 000,00
6281		Réseau d'experts au service de l'économie circulaire	RISPO	Association	300,00
6281		Information des professionnels des procédés thermiques innovants	CLUB PYROGAZEIFICATION	Association	1 000,00
6281		Observatoire du bruit en Ile-de-France	BRUIT PARIF	Association	16 000,00
6281		Gestion durable de l'eau, des milieux, des sols urbains et des biodéchets	CLUSTER EMS	Association	17 000,00
6281		Cotisations à déterminer	A DETERMINER	Autre personne de droit privé	834,00
6281		Développement d'une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales	ASSOCIATION OREE	Association	7 500,00
6281		Think tank pour le développement métropolitain	CERCLE DU GRAND PARIS	Association	3 500,00
6281		Organisme d'influence autour de l'intelligence écologique pour promouvoir l'économie circulaire	INSTITUT NATIONAL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	Autre personne de droit privé	7 700,00
6281		Plateforme d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau	PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU	Association	2 000,00
6281		Diminuer le volume des déchets et en améliorer le tri	PARTENARIAT FRANCAIS POUR LES DECHETS	Association	50 000,00
6281		Gestion durable des déchets minimisant l'impact des déchets sur l'environnement	MUNICIPAL WASTE EUROPE	Association	15 000,00
6281		Développement de la prévention et la gestion de proximité des biodéchets	RESEAU COMPOST CITOYEN ILE DE France	Association	3 000,00
6281		Association abordant les problématiques liées à l'informatique et à la communication	COTER NUMERIQUE	Association	600,00
6281		Syndicat ayant pour objectif d'équiper le territoire en augmentant la part d'énergies renouvelables	SIPPEREC	Etablissement de droit public	11 200,00
6281		Réseau associatif dédié à la qualité des actions de solidarité internationale	F3E	Association	1 800,00
6281		Groupement de soutien aux initiatives de solidarité et coopérations internationales	YCID	Autre personne de droit privé	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Contribution à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre	CENTRE HUBERTINE AUCLERT	Etablissement de droit public	1 500,00
6281		Echanges de savoirs ou de savoir-faire entre professionnels territoriaux	AFIGESE	Association	986,00
6281		Etudes et analyses des évolutions urbaines de Paris et sa métropole	APUR	Association	50 000,00
6281		Défense des intérêts des adhérents au près des fournisseurs de logiciels	ACPUSI	Association	680,00
65733		Subventions de fonctionnement pour le réemploi et la lutte contre le gaspillage	Départements	Département	20 000,00
657348		Subvention pour accueil d'un centre de traitement	Collectivités accueillant un centre de traitement du SYCTOM	Etablissement de droit public	3 500 000,00
657348		Soutien actions de Prévention, pour le réemploi, l'innovation et la lutte contre le gaspillage	Collectivités Locales	Etablissement de droit public	965 000,00
657358		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	830 000,00
657358		Reversement des aides émanant d'Eco-Emballages dans le cadre du barème F et des recettes du verre	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	7 059 000,00
657358		Accompagnement insertion et pôle économie circulaire	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	35 000,00
65748		Soutien développement des bio-déchets	Personnes de droit privé / Associations	Association	270 000,00
65748		Soutien pour les actions de tri, le réemploi, l'innovation et lutte contre le gaspillage	Personnes de droit privé / Associations	Association	800 000,00
65748		Lutte contre la Pollution atmosphérique	AIRPARIF	Association	18 500,00
65748		Lutte contre les nuisances sonores	BRUIPARIF	Association	16 500,00
65748		Think-tank sur une prospective de partage de la donnée numérique	SAPIENS	Association	30 000,00
65748		Subventions à déterminer	Collectivités Locales / Personnes de droit privé / Associations	Association	276 500,00
65748		Amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers dans les PVD	Organismes faisant l'objet d'une convention avec le Syctom	Autre personne de droit privé	900 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		95,00	0,00	95,00	44,80	14,60	59,40
Adjoint administratif pal 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	15,00	0,00	15,00	6,80	0,00	6,80
Adjoint administratif terr.	C	11,00	0,00	11,00	5,00	1,00	6,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	19,00	0,00	19,00	5,00	9,60	14,60
Attaché principal	A	10,00	0,00	10,00	7,00	2,00	9,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	12,00	0,00	12,00	6,00	2,00	8,00
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2 cl	B	7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		81,00	0,60	81,60	29,30	32,60	61,90
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	26,00	0,00	26,00	4,80	17,00	21,80
Ingénieur en chef	A	7,00	0,00	7,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur en chef hors classe	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	29,00	0,60	29,60	15,50	10,60	26,10
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrat d'accompagnement dans		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		178,00	0,60	178,60	74,10	48,20	122,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	333-1_333-10	CDD
D.G.A.S. + 400.000 hab	A	OTR	0	0,00	343-1_343-3	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur en chef	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur en chef	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 86 rue Regnault - 75013 PARIS (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	85 011 875,08	85 011 875,08
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	131 611 875,32	131 611 875,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	46 600 000,24	46 600 000,24

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		85 011 875,08	I 85 011 875,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		83 415 115,18	83 415 115,18
1631	Emprunts obligataires	37 000 000,00	37 000 000,00
1641	Emprunts en euros	46 415 115,18	46 415 115,18
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 596 759,90	1 596 759,90
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 596 759,90	1 596 759,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

